

Les Haies

LE JOURNAL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DES HAIES

N°39 - JANVIER 2022

CONCOURS PHOTO

La gagnante :
Juliette CHAVAS



P.29
Fresque Abri-bus



P.25
Paëlla
de la vogue



P.16
Matinée réduction
des déchets



LE MOT DU MAIRE P.03

VIE COMMUNALE

- La mairie vous accueille P.04
- Rencontrez vos élus P.04
- Assistez aux conseils municipaux P.04
- Boîte à idées P.04
- Informez-vous P.04
- Concours photos P.05
- Règles de bon voisinage P.06
- Cimetière P.06
- Location de salle P.07

ACTUALITES P.09

AGRICULTURE P.22

LES CLASSES EN 0 ET 1 P.23

TEMPS FORTS P.24

GRANDIR AUX HAIES

- Petite Enfance P.26
- Ecole P.27
- Garderie P.27
- Cantine P.28
- Représentants Parents d'élèves P.28
- Fresque dans l'abri-bus P.29
- Animation et information jeunesse P.29

ASSOCIATIONS

- Le Sou Des Ecoles P.30
- Association Culturelle P.31
- Les Zazous P.32
- Bibliothèque P.33
- Les Haies En Fleurs P.33
- Pétanque P.34
- La Chasse P.34

INTERCOMMUNALITE

- Association Des 4 Vents P.35
- ASQV section chorale P.35
- FNACA P.36
- SIVU piscine P.36
- La paroisse P.37
- Secours catholique P.37
- Maintien à Domicile - Téléalarme P.38
- L'AIAD en 2021 P.38
- Parc Du Pilat P.39

HISTOIRE

- Notre Mairie P.40

AINSI VA LA VIE (ETAT CIVIL) P.41

VOUS LES CONNAISSEZ ? P.42

COMMERCES AMBULANTS P.42

AGENDA P.47

NUMÉROS UTILES P.48

Le mot du Maire



LES HAIES

est une publication annuelle de la mairie des Haies.

Adresse :

450 rue des Champs Blancs
69420 LES HAIES
mairie@leshaies.fr
Tél : **04 74 56 89 99**

Directeur de la publication :

Thierry SALLANDRE.

Direction de la rédaction :

Fanny Palluy.

Rédacteurs : conseil municipal, responsables de structures et représentants des associations.

Création graphique et impression :

IDO, St Marcellin en Forez

Magazine gratuit distribué sur toute la commune.

Cher(es) Toutes et Tous,

Une année 2021 bien mouvementée, énormément d'actions de la part de nos associations, d'actions de la part des administrés et de la commune que vous allez découvrir dans ce bulletin municipal.

Un besoin de bienveillance et de bonne humeur dans les moments que nous venons de vivre, mais le Père Noël nous a offert un moment de bonheur et de rêve le 11 décembre 2021.

Nos associations sont la vie battante de ce merveilleux village, que je me permets de rappeler, durant les réunions d'agglomérations, « Les HAIES est le plus beau village de Vienne Condrieu agglomération ». Moi je le crois. Donc si nous souhaitons tous encore partager des moments conviviaux dans notre village, il est nécessaire que de nouvelles forces vives viennent remplir les rangs des diverses associations. Alors si vous avez un peu de temps libre, que vous souhaitez partager de la joie, de la bonne humeur, rejoignez les bénévoles, ils apprécieront votre arrivée et vos idées.

Nous avons décidé de remplacer l'ensemble des éclairages, travaux qui vont démarrer dans les semaines à venir, pour un meilleur respect de la biodiversité, de la nature et de notre budget. Ensuite nous avons pour objectif l'isolation de l'ensemble des bâtiments communaux, la création d'une chaufferie bois qui permettra de chauffer à minima tous les bâtiments communaux, la création de notre futur lieu de convivialité et de commerce, et surtout pour cette année 2022, l'extension du cimetière, la modification de notre cantine pour que nous puissions continuer à confectionner tous les repas de nos écoliers mais aussi ceux de Tupins et Semons, tel est notre projet.

Donc un programme chargé pour au moins les 4 années à venir.

En route pour 2022, que la joie, la santé et le bonheur règnent dans vos familles.

Toute l'équipe municipale œuvre pour que l'intérêt commun soit sauf.

Thierry Sallandre

Vie communale

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

- **Lundi et mercredi de 13h30 à 17h.**
- **Mardi de 8h30 à 12h.**
- **Vendredi de 16h30 à 19h.**

RENCONTREZ VOS ELUS

Tout au long de l'année, quel que soit l'objet de votre demande, vous avez la possibilité de rencontrer le maire et les élus lors des permanences en mairie. Elles ont lieu sans rendez-vous les vendredis de 16h30 à 19h.



ASSISTEZ AUX CONSEILS MUNICIPAUX

Vous souhaitez vous tenir au courant de toutes les décisions concernant votre village ? Comprendre comment les décisions sont prises ? Assister aux débats lors des Conseils ? Sachez que nos séances de Conseils Municipaux sont ouvertes à tous, n'hésitez pas à venir. La seule règle : ne pas intervenir dans la réunion. Que ce soit pour connaître les dates des prochains conseils, ou pour consulter les comptes-rendus détaillés, rendez-vous sur le site internet www.leshaies.fr. Toutes ces informations sont par ailleurs affichées en mairie.

INFORMEZ VOUS

» VIA LE FIL DES HAIES : LA LETTRE MENSUELLE MUNICIPALE

Chaque fin de mois, recevez dans votre boîte aux lettres électronique, tout ce qui fait l'actualité aux Haies : agenda, manifestations communales et associatives, informations pratiques, travaux en cours, des nouvelles intercommunales, etc... Bref, c'est le lien indispensable à ne pas rater ! Si vous ne le recevez pas, transmettez à la mairie votre adresse mail, qui ne sera utilisée que dans ce but et en aucun cas transmise à un tiers. Pour ceux qui n'auraient pas d'adresse mail, une distribution en boîte aux lettres est également possible. Faites-vous connaître.

Enfin, sachez que tous les numéros du Fil sont en ligne sur notre site internet www.leshaies.fr dans la rubrique Communication.

Responsables d'association, vous pouvez nous transmettre vos informations à intégrer avant le 20 du mois pour une diffusion le dernier vendredi du mois.

» VIA LE SITE INTERNET

Le site Internet www.leshaies.fr est là pour répondre à toutes vos questions au quotidien.

Retrouvez aussi toutes les actualités du village, sa lettre mensuelle...

Responsables associatifs, transmettez-nous vos informations, nous les mettrons en ligne.

Comptes-rendus des Conseils Municipaux, Arrêtés pris par la mairie sont également disponibles.

BOITE A IDEES



Une boîte à idées est à votre disposition dans le hall de la mairie. Enfants et adultes peuvent y déposer des idées de projets pour le village, des propositions d'améliorations...

Le Conseil Municipal n'a évidemment pas le monopole des bonnes idées, c'est bien l'affaire de tous ! Alors n'hésitez pas, c'est une façon de participer activement à l'évolution de notre village.

» VIA LE SITE FACEBOOK

La page Facebook créée en mars 2016 compte aujourd'hui plus de 550 abonnés !

Suivez la vie du village sur la page Facebook « Les Haies ». Pas besoin d'avoir un compte Facebook pour la consulter.

<https://www.facebook.com/leshaies69420/>



CONCOURS PHOTO

Résultat du concours photo 2021 «Un champ de céréales aux Haies»



Une exposition à la salle des fêtes en parallèle à la cérémonie du 11 novembre 2021 a permis de découvrir les 21 photos réalisées par les 7 photographes amateurs du village qui ont participé au 6ème concours photo organisé par la municipalité sur le thème « Un champ de céréales aux Haies ». Le jury constitué par les habitants présents et les conseillers municipaux a choisi la photo représentant une vue depuis la Batonnerie réalisée par **Juliette CHAVAS**. C'est ce cliché qui fait la première page de ce bulletin. Merci à tous les autres participants dont vous découvrirez une partie des clichés au fil des pages de ce bulletin.

»»»» Nouveau concours photo 2022 : « Les 4 saisons »

Janvier à octobre 2022

La Mairie des Haies souhaite reconduire un concours photo gratuit «**Les 4 saisons**» pour permettre à tous, enfants et adultes de donner une vision de son lieu de vie. Le but est de mettre à l'honneur Les Haies à travers les talents artistiques des photographes amateurs locaux.

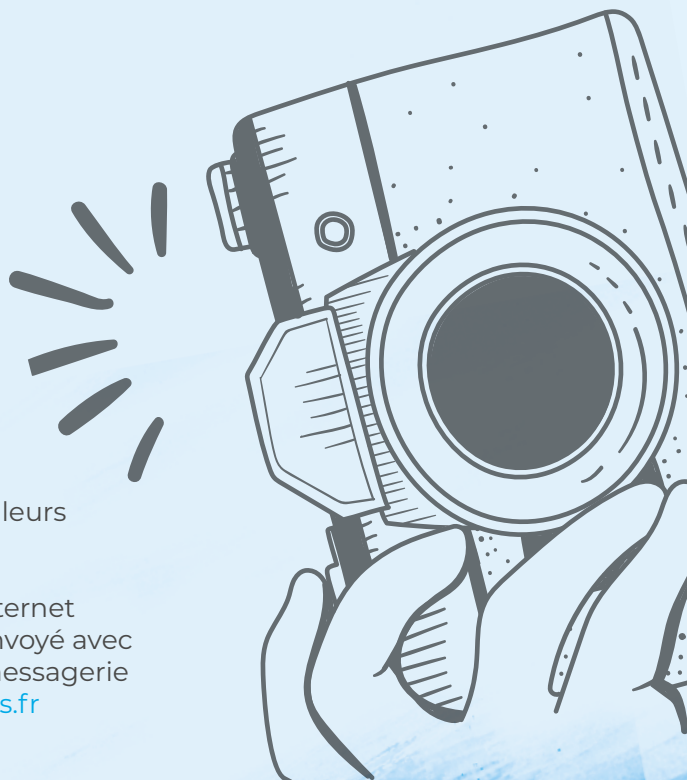
Les gagnants auront le privilège d'illustrer par leurs photos le bulletin municipal 2023 et le site internet.

Le lauréat fera la première page !

Le thème de cette année tourne autour de la nature, ses couleurs et ses saisons... La palette est largement ouverte.

Le bulletin d'inscription (disponible en Mairie et sur le site internet <https://www.leshaies.fr>) doit être complété et signé. Il sera envoyé avec les photos numériques au plus tard le 27 octobre 2022 par messagerie électronique à la mairie à l'adresse suivante : mairie@leshaies.fr

A vos appareils !



Vie communale

REGLES DE BON VOISINAGE

» NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou jardinage (tondeuses, perceuses, scies mécaniques, etc.) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les nuisances sonores du voisinage (regroupant tout dérangement à la tranquillité des voisins entre 22h et 7h) sont susceptibles d'être verbalisées.



» AVIS AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS

Si vos animaux restent à l'extérieur de jour comme de nuit, faites attention aux aboiements pour ne pas gêner le voisinage.

La divagation d'animaux, notamment de chiens en toute liberté et sans surveillance de leur propriétaire sur la voie publique, est interdite. Ils peuvent présenter un danger immédiat pour la sécurité des personnes.

CIMETIERE

Le renouvellement d'une concession funéraire n'est pas automatique (sauf concessions perpétuelles). Il appartient au concessionnaire d'effectuer les démarches de renouvellement auprès de la mairie, de même que les demandes de travaux pour faire construire un monument ou un caveau (déclaration préalable en mairie).

L'entretien d'une sépulture incombe au concessionnaire ou à ses héritiers.

Tarifs des concessions	Durée de concession	Montant en €
Pleine terre 2,75 m ²	15 ans	100
	30 ans	200
Pleine terre 5,50 m ²	15 ans	200
	30 ans	400

Tarifs de concession de cases du columbarium	Durée de concession	Montant en €
	15 ans	150
	30 ans	280



• Tarifs de la salle des fêtes des Haies

	1 journée en semaine	Le week-end (vendredi 18h au dimanche soir)
Habitants des Haies	100 €	260€
Extérieurs	200 €	650 €
Forfait funérailles	30 €	
Cautions	<p>- 500 € pour la salle et sous louage à une tierce personne.</p> <p>- 150 € pour ménage mal fait.</p> <p>Nettoyage complet à faire par le loueur. Les 2 cautions sont à verser au moment de la réservation de la salle.</p> <p>Il faut impérativement respecter le plan de rangement des tables et des chaises affiché dans la salle sinon la caution de 150 € sera retenue.</p>	



TARIFS DE LOCATION DES TABLES ET DES BANCS

Le tarif de la location des bancs et tables par la mairie ne change pas :

La table + 2 bancs = 2 euros

Pour le bon déroulement de ce service, **une caution de 100 euros** est demandée.

Les tables sont à récupérer le vendredi soir à partir de 18h à la mairie, le paiement est exigé lors du retrait et la restitution a lieu également le vendredi soir suivant à partir de 18h.



• La fête des voisins : un moment de convivialité

Créée en 1999, elle prend chaque année plus d'ampleur. C'est une date nationale fixée le dernier vendredi de mai, mais qui peut être modulée selon les disponibilités de chacun. C'est l'occasion de se réunir entre voisins autour d'un apéritif, d'un repas ou d'un buffet.

A cette occasion, la municipalité met à disposition gratuitement tables et bancs.

Se renseigner en mairie.

• TARIF DE LOCATION DE L'ESPACE PIERRE BRET AU FAUTRE - 2022

Se renseigner en mairie

PARTICULIERS HABITANT LES 3 COMMUNES ADHERENTES ET LES ENFANTS QUI SONT PARTIS ET DONT LEURS PARENTS RÉSIDENT LES 3 COMMUNES	LOCATION	CAUTION
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 15h au lendemain 7h	370 €	2 000 €
Du Samedi - 8h au Dimanche - 8h	644 €	2 000 €
Du Dimanche - 9h à 22h	534 €	2 000 €
Du Vendredi - 15h au Dimanche - 8h	760 €	2 000 €
Du Samedi - 8h au Dimanche - 22h	919 €	2 000 €
Du Vendredi - 15h au Dimanche - 22h	1 130 €	2 000 €
Réveillon de Noël, Saint Sylvestre	644 €	2 000 €
Jours fériés	534 €	2 000 €
Jours avant et après jours fériés	285 €	2 000 €

PARTICULIERS EXTERIEURS AUX 3 COMMUNES, ASSOCIATIONS AYANT LEUR SIEGE A L'EXTERIEUR DES 3 COMMUNES	LOCATION	CAUTION
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 15h au lendemain 7h	664 €	2 000 €
Du Samedi - 8h au Dimanche - 8h	1 214 €	2 000 €
Du Dimanche - 9h à 22h	993 €	2 000 €
Du Vendredi - 15h au Dimanche - 8h	1 447 €	2 000 €
Du Samedi - 8h au Dimanche - 22h	1 763 €	2 000 €
Du Vendredi - 15h au Dimanche - 22h	2 186 €	2 000 €
Réveillon de Noël, Saint Sylvestre	1 202 €	2 000 €
Jours fériés	993 €	2 000 €
Jours avant et après jours fériés	534 €	2 000 €



ASSOCIATIONS AYANT LEUR SIEGE SUR LES 3 COMMUNES	LOCATION	CAUTION
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 15h au lendemain 7h	221 €	2 000 €
Du Samedi - 8h au Dimanche - 8h	370 €	2 000 €
Du Dimanche - 9h à 22h	303 €	2 000 €
Du Vendredi - 15h au Dimanche - 8h	417 €	2 000 €
Du Samedi - 8h au Dimanche - 22h	496 €	2 000 €
Du Vendredi - 15h au Dimanche - 22h	603 €	2 000 €
Réveillon de Noël, Saint Sylvestre	370 €	2 000 €
Jours fériés	303 €	2 000 €
Jours avant et après jours fériés	285 €	2 000 €

URBANISME - PLU

La Commune est dotée depuis 2016 d'un Plan Local d'Urbanisme. Il fixe les règles de construction à respecter dans chacune des zones définies sur le territoire communal. Lors de toute modification de l'environnement bâti de sa propriété ou de sa division dans l'intention de bâtir, chaque propriétaire est tenu préalablement d'obtenir une autorisation d'urbanisme.

Celles-ci sont regroupées en 4 documents :

- le permis de construire,
- le permis de démolir,
- le permis d'aménager,
- la déclaration préalable.

Le service urbanisme de la Mairie se tient à votre disposition pour vous orienter sur la procédure administrative à mettre en œuvre en fonction de votre projet.

» DÉCLARATION ATTESTANT L'ACHÈVEMENT ET LA CONFORMITÉ DES TRAVAUX (DAACT)

Le titulaire d'une autorisation d'urbanisme doit adresser une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (Daact) (formulaire Cerfa n° 13408*04) à la mairie pour signaler la fin des travaux. Cette déclaration est obligatoire pour les travaux issus d'un permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux.



» CAP VERS LA DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

A compter du 1er janvier 2022, que vous soyez particulier ou professionnel, vous pourrez effectuer toutes vos demandes d'urbanisme de façon dématérialisée, en ligne, via un [Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme](#).

Chaque commune sera donc en mesure de recevoir vos demandes d'autorisation d'urbanisme sous forme électronique permettant ainsi une instruction plus efficace, plus sécurisée et plus économe.

Cette évolution initiée par l'Etat, s'inscrit dans l'objectif de simplifier et moderniser les services publics.

» LES AVANTAGES DE LA DÉMATÉRIALISATION

- Plus besoin de vous déplacer ou d'expédier votre dossier en mairie
- Un service accessible en ligne 24/24h
- Une aide en ligne lors de la saisie de votre dossier, minimisant les risques d'erreur
- Un traitement optimisé de votre demande, grâce à une réduction des délais de transmission vers l'Administration
- Un suivi d'avancement de votre dossier en temps réel
- Des échanges simplifiés avec l'administration : les demandes d'information et de pièces complémentaires peuvent se faire en ligne
- Un gain d'argent : plus besoin d'imprimer dossiers et pièces exigées en plusieurs exemplaires, plus besoin d'affranchissement... et en plus, on fait un geste pour l'environnement.



» UNE PROCÉDURE SIMPLE

La plateforme de saisie, appelée **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme**, sera accessible depuis le site internet de l'Agglo et celui de chaque mairie. Il suffira de créer un compte et de commencer la saisie des informations. Un guide d'utilisation sera accessible en cas de besoin.



» L'AGGLO ACCOMPAGNE LES COMMUNES

Le service commun **Autorisation Droit des Sols** de Vienne

Condrieu Agglomération assurant la gestion et l'instruction

des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes de l'Agglo, est en charge de la mise en place de cette dématérialisation. Cette dématérialisation ne modifie pas les compétences de chaque acteur de la chaîne : du dépôt de la demande à la « fin des travaux », la chaîne de traitement reste inchangée.

Lorsque vous avez l'intention de réaliser des travaux de construction, d'aménagement ou de démolition, vous devez continuer à vous adresser à votre mairie pour connaître le règlement applicable sur votre terrain, vérifier si votre projet est conforme à la réglementation en vigueur et savoir si une demande de permis ou une déclaration préalable de travaux est nécessaire.

» PERMIS DE CONSTRUIRE DELIVRES EN 2021

NOM DU PÉTITIONNAIRE	N° DU PC	OBJET DE LA CONSTRUCTION	ACCEPTÉ LE
FOREL Séverine	06909721 00001	Extension surélévation bâtiment	13/09/2021
BUSARELLO Guillaume	06909721 00002	Construction d'une terrasse en béton sur pilier	03/08/2021
FIQUET Kevin	06909721 00003	Construction neuve	14/09/2021
FIQUET Logan – ARGILLER Agathe	06909721 00004	Construction neuve	03/09/2021
MAFEI Mickaël	06909721 00006	Construction neuve	09/11/2021
BUNOS Hervé	06909721 00008	Transformation garage en chambre + modification de la façade	05/11/2021

» DECLARATIONS PREALABLES OBTENUES EN 2021

NOM DU PÉTITIONNAIRE	N° DU DP	OBJET DE LA CONSTRUCTION	ACCEPTÉ LE
BLONDEAU Frédéric	069 097 21 00001	Pergolas	08/02/2021
GABERT Jean-Claude	069 097 21 00002	Piscine	16/02/2021
MESTRE Lionel	069 097 21 00003	Piscine	11/03/2021
FONCIERE TERRE DE LIEN	069 097 21 00004	Changement toiture	09/04/2021
BARDIN Christine	069 097 21 00006	Véranda	21/05/2021
GELADZE Loris	069 097 21 00007	Création de 2 logements dans bâtiment existant	30/05/2021
VINCENOT Gilles	069 097 21 00008	Garage	21/05/2021
CRISTOPHE-CHAMBON Corinne	069 097 21 00009	Piscine	31/05/2021

»DECLARATIONS PREALABLES OBTENUES EN 2021 (SUITE)

NOM DU PÉTITIONNAIRE	N° DU DP	OBJET DE LA CONSTRUCTION	ACCEPTÉ LE
ORIOLE Alexandre	069 097 21 00010	Abri fermé sur 3 cotés	31/05/2021
GELAS Jean-Pierre	069 097 21 00011	Préau ouvert sur 3 faces	17/06/2021
CERQUA Sandrine	069 097 21 00012	Isolation thermique	09/06/2021
BRILLET Olivier	069 097 21 00013	Abri de jardin	26/07/2021
THONNERIEUX-POULENARD Amélie	069 097 21 00014	Agrandissement d'ouvertures	08/10/2021
VACHON Danièle	069 097 21 00015	Changement menuiseries	03/09/2021
FRANCOIS Julien	069 097 21 00016	Terrasse + modification fenêtre	07/10/2021
RIVORY Marcel	069 097 21 00017	Pose de velux	08/11/2021
LG INVESTISSEMENT	069 097 21 00018	Division en vue de construire	18/11/2021

»PERMIS D'AMENAGER OBTENUS EN 2021

NOM DU PÉTITIONNAIRE	N° DU PA	OBJET DE LA CONSTRUCTION	ACCEPTÉ LE
Terres Nobles	069 097 20 00001 M01	Lotissement Clos Gérard	07/05/2021

»REGLES D'URGANISME



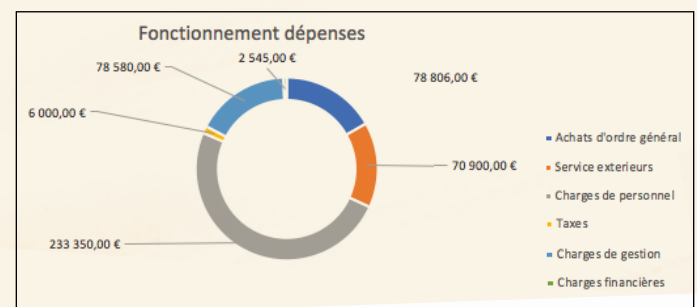
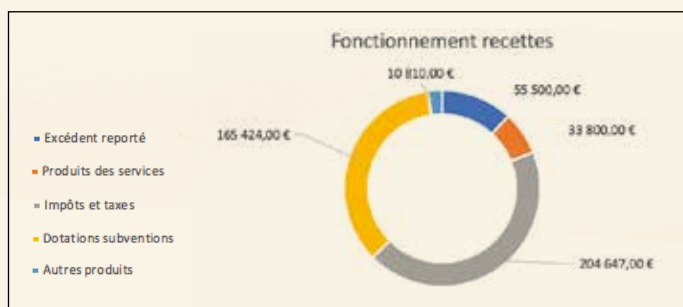
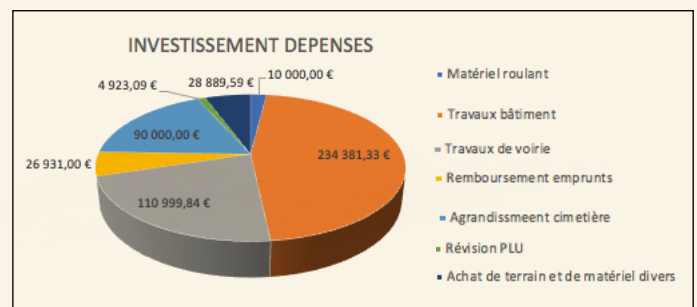
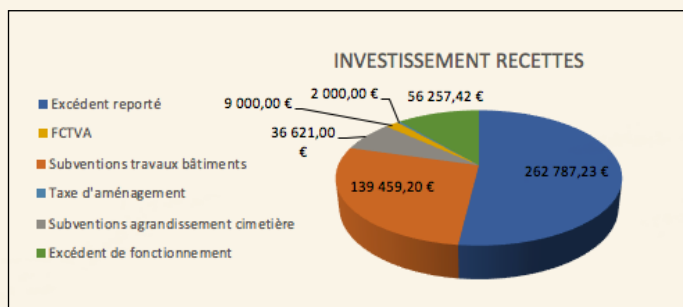
BUDGET PRÉVISIONNEL

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses d'une collectivité pour l'année à venir.

Il est composé de 2 sections :

- La section de fonctionnement qui comprend les opérations relatives au fonctionnement courant et régulier de l'administration de la collectivité et des services publics (produits de la fiscalité locale, charges de personnel, dépenses courantes...).
- La section d'investissement qui comprend les opérations qui modifient le patrimoine de la collectivité (acquisitions immobilières, travaux, constructions neuves...) qui a vocation à préparer l'avenir.

Voici une présentation synthétique du budget adopté cette année par le conseil municipal.



Voté en Conseil Municipal ce budget primitif fixe les dépenses et les recettes annuelles de la commune. Il informe les habitants sur les finances de la collectivité qui permettent la gestion courante de l'année 2021 et les projets d'investissement.

Réparti en 2 sections de fonctionnement et investissement, la commune présente un budget maîtrisé au niveau des dépenses de fonctionnement et ambitieux sur les réalisations en matière d'investissement.

La gestion rigoureuse de son budget de fonctionnement lui permet de conserver une part importante de ses finances aux investissements sans recourir à l'emprunt malgré une baisse constante des dotations de l'état, la commune a eu à cœur de ne pas augmenter les impôts locaux.

Ce budget a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès de l'Etat, du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible.



A SAVOIR

Il existe trois principaux types de recettes pour notre commune :

- Les impôts locaux, fonciers et taxes diverses
- Les dotations et participations versées par l'Etat, Région et Département
- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population

Et depuis cette année 2021, nous avons perdu la taxe d'habitation, qui est compensée par l'état évidemment mais à ce jour nous ne connaissons pas si le mécanisme sera dynamique pour les années à venir.

1 Au niveau communal

» ASSAINISSEMENT

Le projet de la nouvelle station (STEP) est bien en cours. Aujourd'hui des relevés topographiques sont faits pour étudier la meilleure solution pour raccorder les deux stations.

C'est Vienne Condrieu Agglomération qui a la charge du projet avec l'aide d'un bureau d'études, VERDI. Durant l'été, des travaux d'assainissement ont été réalisés dans le quartier de La Croix, afin de bien différencier et séparer les eaux pluviales des eaux usées pour ne pas surcharger le traitement des eaux usées à la station. En 2022, d'autres quartiers du village seront en travaux pour le même objectif, notamment sur le haut de la rue des Champs Blancs (devant l'école).

Un branchement EDF a déjà été réalisé pour alimenter en électricité la nouvelle STEP.

» AUDIT ENERGETIQUE

La mairie a fait réaliser en fin d'année un audit énergétique gratuit des bâtiments communaux à ALTE69 en vue de travaux de rénovation énergétique, d'isolation notamment afin de réduire les dépenses de chauffage et augmenter le confort en hiver comme en été. Le montant estimé est de 600 000.00€ HT.

» BLOC COMMUNAL

Quelques chiffres :

Architecte : Fertile

Réception du R+1 le 15/01/2021

Réception du R+2 avec les communs, locaux pour les cuisinières le 08/04/2021

10 mois de travaux de juin 2020 à mars 2021

Montant de l'opération environ 230 000 € TTC

Locations (hors charges) après un vote des élus :

R+1 = 700€ TTC, R+2 = 600€ TTC.

Choix de l'agence immobilière : API à Condrieu

Honoraires R+1 = 59,5€ TTC / R+2 = 51€ TTC

Le chauffage fuel du R+1 sera assuré séparément par une jauge électronique placée dans la citerne fuel et des répartiteurs de chauffage.

- Le R+2 a un chauffage électrique indépendant.

- Subventions pour l'ensemble du bâtiment communal :

- 19 032,45€ par la Préfecture

- 26 600€ par la Région

Un prêt sur 15 ans a été souscrit avec une échéance mensuelle de 1 300 €.



» CANTINE

Pour que notre cantine soit aux nouvelles normes et ainsi pouvoir perdurer, une étude de faisabilité a été effectuée par CUISINE INGENIERIE pour un montant de 2 750 € HT.

Le montant des travaux et matériel est de 117 500.00€ HT. Des demandes de subventions sont en cours.

Un projet est à l'étude avec la commune de TUPIN et SEMONS pour la mutualisation de notre cantine afin que la cantine des Haies leur prépare les repas.

Le robot coupe légumes a été remplacé à l'automne pour un coût de 1008 € TTC.

» CCAS



L'année qui vient de s'écouler a bousculé nos habitudes et n'a pas permis d'organiser le traditionnel et attendu repas des Aînés en janvier.

A défaut de passer un bon moment ensemble, la municipalité a décidé d'offrir un colis de fin d'année à tous les habitants de plus de 65 ans.

Les élus se sont déplacés au domicile des plus anciens pour apporter le colis et surtout partager un moment bienvenu pour tous dans ces périodes de confinement avec bien sûr le respect des gestes barrières.

Une distribution a aussi été organisée sous le préau de la mairie pour ceux qui pouvaient venir chercher le colis.

Cette distribution a permis de conserver un lien précieux entre les Aînés et les élus.

» CIMETIERE

Nous vous rappelons que ce projet était dans les cartons depuis au moins 2 décennies et compte tenu de la situation, il était urgent de le réaliser. Nous nous sommes saisis de ce projet depuis environ 4 ans. Après beaucoup de réflexions, d'études de faisabilité réalisés par ATELIER DU TREFLE, architecte paysager, de recherches des normes (PMR), l'adaptation d'une architecture «paysager» correspondant à notre cahier des charges, et au profil du terrain, nous avons pu, sur 4 propositions, faire le choix de l'entreprise adjudicataire, c'est l'Entreprise CHAZAL de ST PRIEST.

CE PROJET SE DÉCOMPOSE EN 3 PHASES :

1) TRANCHE FERME

Montant des travaux 129 313,85 €HT

Délai des travaux terrassements généraux - VRD – maçonnerie :

Dès acceptation des subventions (4 mois de travaux)

Délai des travaux de revêtement de sol : 1 mois

2) OPTION 1

Montant des travaux espaces verts + mobilier : 60 087,03 €HT

Délai de réalisation : Octobre 2022 à Novembre 2022

3) OPTION 2

Montant des travaux Parking : 20 062,66 €HT

Délai de réalisation : pas défini

Lors du conseil du 18/10/2021, les élus ont voté pour lancer la tranche ferme.

Les options 1 et 2 seront à nouveau étudiées par le conseil en 2022.

» CITY STADE

Un remplacement des panneaux de basket complet ainsi que les filets des cages de foot a été fait en fin d'année. Coût du remplacement des panneaux et filets de basket 1104,48€ TTC et le remplacement des filets des cages de but 200,95 € TTC.

La Mairie en appelle à la vigilance des utilisateurs et à la bienveillance de chacun pour signaler toute dégradation même minime.



» COMMERCE MULTI SERVICES

Des demandes de subventions pour financer les études d'architecte pour la création d'un local commercial sont en cours. Un appel à projet a été lancé par Vienne Condrieu Agglomération, il s'adresse à un artiste ou un artisan qui souhaite avoir un lieu dédié à sa création tout en participant activement à la vie de la commune au travers d'un dépôt de produits locaux, d'un dépôt de pain et journal, d'un point relais colis. Le tout dans un esprit d'espace convivial, où le client pourra boire une menthe à l'eau ou siroter un bon café...

Avis aux candidats !

» CONSEILLER NUMERIQUE

Dans le cadre du dispositif France Relance, pour lutter contre l'exclusion numérique, les mairies d'Echalas, Les Haies, Longes, Trèves et Saint Romain en Cier ont recruté un conseiller numérique, dont les missions sont de vous aider à mieux connaître, comprendre et utiliser les outils informatiques, pour gagner en autonomie et faciliter votre quotidien : vos premiers pas sur internet, vos démarches administratives, vos recherches d'emploi, l'accès à vos droits, communiquer avec vos proches, votre identité numérique, la découverte et la prise en main de nombreux logiciels libres et gratuits...

Cet emploi de 24 mois est gratuit pour les communes.

Afin de connaître vos besoins et planifier des ateliers, nous vous proposons de répondre au questionnaire joint et de le retourner à la mairie.



» COUR D'ECOLE

La municipalité a mis en suspend le projet de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, intitulé « un coin de verdure pour la pluie » qui consiste à désimperméabiliser les cours d'école pour mieux gérer les eaux pluviales en raison des priorités des projets communaux, du coût et le manque de consensus au sein du conseil. Ce projet est ainsi reporté dans les années futures.

» DEBROUSSAILLAGE

La mairie a fait réaliser en février des travaux de débroussaillage et élagage aux Brigades Nature sur 5 chantiers différents sur la commune, pour un montant de 3 850 € HT :

- débroussaillage du bassin de rétention des eaux pluviales au lotissement des Acacias
- débroussaillage de la digue de l'étang communal
- élagage du chemin de la Casson (partie basse près de la départementale)
- élagage du chemin de Colum Nord

Ces travaux sur ces deux chemins étaient dans le but de rétablir la ligne téléphonique et de les re-calibrer pour le passage des engins agricoles.

- débroussaillage du pont de la Sainty (en amont et en aval) en vue de travaux de renfort du pont

» DEPART DE JACQUELINE ASSENAULT

Fin 2021, Jacqueline ASSENAULT, élue depuis 2020, a souhaité démissionner du Conseil Municipal - démission acceptée par Monsieur le Préfet. Qu'elle soit chaleureusement remerciée du temps qu'elle a consacré à ses fonctions.

Jacqueline ASSENAULT était en charge du Parc du Pilat, de l'agriculture, de l'emploi-insertion et de la communication. Aussi, ses délégations ont été reprises par les autres élus.

» ECLAIRAGE : Renouveau de l'éclairage public

Afin de promouvoir l'efficacité énergétique et la préservation du patrimoine naturel au bénéfice des habitants et de leur cadre de vie, le Parc naturel régional du Pilat, en lien avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Syndicat d'Énergie de la Loire et le Syndicat d'Énergie du Rhône, lance un appel à projets d'investissement auprès des Communes pour moderniser et optimiser l'éclairage public tout en minimisant son impact environnemental (diminution des consommations énergétiques et des effets sur la santé et sur la biodiversité).

Cet appel à projets entre également en déclinaison du dispositif européen LEADER du Pilat et plus spécifiquement dans les objectifs du programme « un éclairage raisonné pour des Parcs étoilés » qui a pour objectif l'amélioration de la qualité du ciel nocturne, la préservation de la biodiversité et la réalisation d'économie d'énergie dans le Parc du Pilat.

C'est dans ce contexte que la Mairie a adhéré et a souhaité s'impliquer fortement dans celui-ci qui est dans la même dynamique que son engagement pour les énergies vertes. De plus, notre parc de luminaires devenant vétuste, les pièces de rechanges deviennent difficiles à trouver et pour certaines obsolètes.

Par la suite un travail commun en association avec le PNRP (Parc Naturel Régional du Pilat), le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), le SYDER (Syndicat Départemental d'Energies du Rhône) et nous-même a débuté pour tenir compte à la fois du respect de notre faune et de notre flore nocturne (PNRP, CPIE), de la technologie, la technique et la maîtrise d'oeuvre (SYDER) et sur le souhait du fonctionnement ainsi que l'impact sur le coût de l'Énergie (MAIRIE).



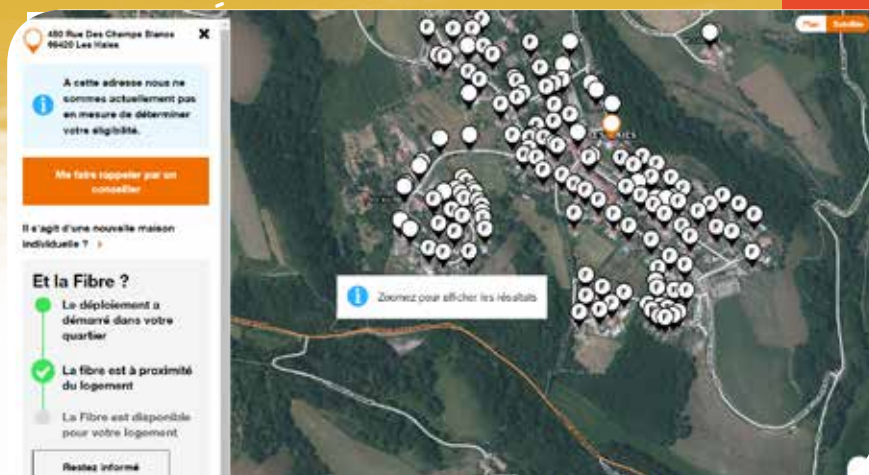
Le résultat de cette concertation a donné lieu à une présentation et des échanges lors de la réunion publique du 20 octobre 2021.

Quelques infos sur le résultat du travail :

Technologie LED, coût de maintenance moindre, gain d'énergie, nombre de points lumineux identiques mais allumés que lorsque nécessaire et avec possibilité de gestion à distance, flux de lumières mieux dirigés pour augmenter le confort des habitants.

» ECOLE – GARDERIE - CANTINE

Une alarme intrusion a été installée fin août à l'école, garderie et cantine. C'est un système simple, lumineux avec bib d'alerte qui a été retenu, de la société NICE SOLUTIONS, pour un montant de 1015 € TTC. Deux exercices ont été réalisés au premier trimestre, qui ont donné une grande satisfaction d'utilisation.



» LA FIBRE

ORANGE déploie la fibre depuis mars 2020 et a débuté la commercialisation en avril 2021, ainsi que BOUYGUES. 150 logements de la commune sont éligibles (exclusivement le centre-bourg dans un premier temps).

» FORMATION

En février 2021, la cuisinière Sandrine Planta a suivi une formation sur les objectifs de la loi Egalim à atteindre dans les cantines.

Une inscription pour le CACES (autorisation de conduite d'engins) est en cours pour l'agent communal, Ludovic ROJAS.

» JARDIN ECOLE

Des devis sont en cours pour la réalisation de jardinières en bois pour le potager dans la cour de l'école.

» PASSAGE PIETON DE LA CROIX

Suite aux travaux d'assainissement quartier de La Croix en septembre, l'entreprise BUFFIN était sur place début novembre pour reprendre toutes les tranchées propres en enrobés. Etant sur place avec tout le matériel, nous leur avons demandé un devis pour la reprise en enrobés du passage piétons en pavés bruyant et affaissé qui est à côté. Nous avons accepté le devis intéressant à 1231,20 € TTC.

» PONTS

Vienne Condrieu Agglomération avec l'aide d'un bureau d'études, CEREMA, nous avait proposé un audit sur les ponts, ouvrages d'art et les murs de soutènement de notre commune : 4 ponts ont été répertoriés : un sur le chemin de La Sainty, un sur le chemin de Mincieux, deux sur le chemin de Columbe. Nous en avons d'autres sur notre commune mais qui n'ont pas été pris en compte, du fait qu'ils se trouvent sur les chemins ruraux.

» POUBELLES

Des devis sont en cours pour le remplacement de dix poubelles en bois sur l'ensemble du village.

» REDUCTION DES DECHETS

Une trentaine de personnes, enfants, ados et adultes ont participé au **nettoyage de la commune** samedi 16 octobre au matin. Plusieurs groupes de bénévoles, munis de gants et sacs fournis par le Parc du Pilat, ont œuvré avec motivation et bonne humeur en partant à l'assaut des déchets dans les chemins ou lieux fréquentés.

Une équipe des Anim Jeunes a accompagné les ados à La Madone et la Croix Régis.

Des animateurs Environnement de Vienne Condrieu Agglomération ont expliqué aux habitants les **nouvelles consignes de tri** qui permettent de trier TOUS les emballages depuis le 1/10/2021 dans les points d'apport volontaires.

Tiers Lieu de Condrieu nous a fait prendre conscience des déchets que l'on produit quotidiennement dans les pièces de la maison et chaque participant a proposé des solutions pour tendre vers le **Zéro Déchet**.

Les enfants de l'école ont présenté leur projet «**zéro mégot**» aux adultes pour les sensibiliser à la pollution des mégots dans la nature.

Mais gardons à l'esprit que « le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. »



» REMORQUE

Pour faciliter le travail de l'agent communal pour l'évacuation des déchets verts, la capacité de la remorque actuelle étant trop petite, le conseil a validé l'achat d'une remorque de plus grande capacité qui permettra d'effectuer moins de transport. Le transport du matériel se fera plus aisément et en toute sécurité. Une remorque basculante hydraulique avec ridelles a été acquise auprès de PONCET pour un montant de 6 564 €.

» SALLE DES FETES

Des sèche-mains ont été installés dans les toilettes, ainsi que des distributeurs de savons pour un montant total de 441 € HT.

Une nouvelle autolaveuse a été achetée (2 099 € HT).

Un règlement sera désormais remis à chaque loueur dès janvier 2022.

» SERRURES

La mairie a procédé au printemps dernier au changement des serrures sur les bâtiments communaux. Cela concerne 14 serrures. Sur la porte d'entrée principale de la salle des fêtes, une barre antipanique a également été installée.

Les clés ont été remplacées par des serrures électroniques commandées par un badge programmable.

La répartition des clés et des serrures en fonction des utilisateurs (employé(e)s communaux, enseignantes, associations, utilisateurs, élus...) et des divers bâtiments communaux, est devenue au fil des ans très difficile à gérer, il fallait donc trouver un système qui simplifie la gestion des clés et surtout leur nombre.

Le coût de cet investissement s'élève à 8 986 € HT.

Ce badge aura une durée de programmation limitée avec un horaire de début et de fin de la location.

Exemple, si vous louez la salle des fêtes un week-end, ce sera du vendredi 18h au dimanche 22h. Avant cette heure et passé cette heure, vous n'aurez plus accès à la salle.

Le loueur est responsable du badge, en cas de perte c'est la caution de 500€ pour la salle qui sera en jeu.

» STATIONNEMENT CAMPING-CAR

Des travaux de marquage au sol ont été réalisés fin juin par Vienne Condrieu Agglomération pour la création de 2 places de stationnement de camping-car sur la commune :

- une devant la mairie
 - une sur le parking de la Croix Régis.
- Deux transats ont également été installés à proximité et les 2 tables pic-nic ont été changés.

Les travaux ont été financés par Vienne Condrieu Agglomération, dans le cadre de sa politique Tourisme, pour ainsi répondre aux besoins des visiteurs itinérants qui souhaitent découvrir notre beau territoire.



» VACCINATION

Le virus du COVID ne nous a pas épargné cette année mais nous avons pu nous protéger par le biais de la vaccination. Grâce aux avancées des laboratoires dans l'élaboration d'un vaccin, le gouvernement a pu encourager la population et notamment les personnes les plus fragiles à se faire vacciner.

Dans notre canton, sous l'initiative de nos élus, médecins et infirmières après l'approbation de l'ARS (Agence Régionale de la Santé), un centre de vaccination a été créé à Condrieu.

Le lieu retenu pour ce centre de vaccination a été la salle des fêtes de l'Arbuel, emplacement suffisamment vaste et équipé pour faire face à un afflux de population.

Le centre a ouvert le 23 mars 2021 avec pour priorité la prise en charge des personnes les plus âgées et/ou présentant des facteurs de comorbidités.

Au lancement, chacun a eu besoin de trouver ses marques pour permettre rapidement une montée en puissance et une organisation des journées et heures d'ouvertures :

6 demi-journées d'ouverture ont permis de vacciner environ 100 personnes par jour pour arriver à un rythme de 400 personnes par semaine.

Tout cela n'aurait pas pu être possible sans la participation des élus dans le centre de vaccination de Condrieu et l'organisation des inscriptions par le personnel administratif des mairies.

Des appels aux personnes isolées ou en difficulté sur les outils informatiques ont permis de faciliter la prise de RDV. Douze communes étaient concernées par ce dispositif.

Le principal des inscriptions a ensuite été réalisé sur les plateformes via internet avec Doctolib. Ont contribué à la vaccination, les médecins, les infirmières puis toutes les bonnes volontés, internes de médecines, élèves infirmiers etc pour élaborer le planning.

Remercions tous les bénévoles qui ont participé, qui se sont investis en donnant de leur temps. Près de 60 personnes se sont relayées tout au long de l'année 2021.

En cette fin d'année le centre de vaccination a réduit ses créneaux d'accueil à 3 demi-journées. Il devait fermer le 3 décembre 2021 mais a été prolongé pour une durée indéterminée. La salle de l'Arbruel étant sollicitée pour des manifestations, une réflexion sur un autre lieu sur Condrieu est en cours pour poursuivre les vaccinations si l'ARS le demandait.

Il nous faut nous protéger pour nous même et nos proches, pour cela, il est important de nous faire vacciner.

Prenez soins de vous.

Jean Claude DUPLAIN

» VOIRIES

Nous avons réalisé durant l'année, avec l'aide financière de Vienne Condrieu Agglomération, l'entretien de deux **chemins communaux** (revêtement en enrobés pleine largeur) : la **Baronnière nord** et une partie du **chemin de la Grosse Grange**.

Nous avons également réalisé **l'entretien de fossés** sur différents secteurs de la commune : La Casson, Cossin, le Beau Soleil, Rivoire.

En fin d'année, l'entretien de deux **chemins ruraux** ont été réalisés :

- Renforcement du **pont de Gaudin** sur le chemin de La Sainty (direction Columbe nord). Le passage d'engins agricoles devenait dangereux. Travaux réalisés par TAM TP pour un coût de 1648 € TTC.
- **Chemin de Grémoin** : remise en état suite aux dernières intempéries : curage de fossé et reprofilage du chemin en pierre concassée (0/31.5 naturel). Travaux réalisés par HD CONSTRUCTION pour un coût de 2848 € TTC.

Ces travaux sont financés en totalité par le budget de la commune, c'est pourquoi nous avons demandé différents devis.

Durant l'été, nous avons repris tout le **marquage au sol** de la commune. Nous avons profité de l'entreprise AZ-MARQUAGE qui était déjà sur place pour la signalisation horizontale de la Départementale qui traverse notre village, ces derniers travaux étaient financés par Vienne Condrieu Agglomération. Nous avons repris tous les passages piétons, signalisation horizontale et les parkings pour un coût de 4129 € HT.

Pour **l'année 2022**, avec l'enveloppe conventionnelle que nous attribue Vienne Condrieu Agglomération (72 000€), nous mettrons la priorité sur plusieurs chemins communaux : chemin de Vaganay, continuité de la Grosse Grange, Les Varines, Rey.

Concernant le chemin de Vaganay, nous avons réalisé un élagage assez important, afin de rendre plus accessible le passage d'engins agricoles. Ces travaux ne pouvant être faits par notre agent communal, c'est l'entreprise TAM TP qui les a réalisés pour un montant de 2220 € TTC.

Nous vous souhaitons de bonnes balades sur nos chemins communaux et ruraux et au plaisir de se croiser !



2 - AU NIVEAU DE L'AGGLO :

Les déchets

» DECHETERIES

- Les horaires des déchèteries ont été harmonisés depuis le 1er juin dernier.

Déchèterie d'Ampuis Vernay - rue du stade

- le lundi, vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h
- le mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 18h
- Les horaires d'ouverture s'adaptent à la canicule : ouverture continue de 7h à 14h en cas d'épisode de canicule d'au moins niveau 3 – orange déclenché par les préfetures.
- Les conditions tarifaires pour les professionnels ont évolué.
- Les déchèteries sont ouvertes à toute personne résidant ou disposant d'une résidence secondaire sur l'une des communes de l'Agglo sur présentation d'une carte de déchèterie. La carte de déchèterie est à demander à l'accueil de votre mairie.



Une question ? un doute ? > Rendez-vous sur le site de l'Agglo www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

La direction Environnement est à votre disposition par mail :

gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr

ou par téléphone : 04.74.53.45.16

» NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1er octobre 2021, les consignes de tri ont évoluées !

Tous les habitants de Vienne Condrieu Agglomération peuvent trier leurs emballages plastiques sans exception dans les points d'apport volontaire du territoire.

Ensemble, valorisons les emballages en plastique !

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans les contenants de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères, faute de savoir comment les trier et les recycler.

Depuis plus de 20 ans que la collecte sélective existe sur l'Agglo, nous nous engageons à vos côtés pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers, du papier et du verre.

Depuis 2010, les quantités d'ordures ménagères produites par habitant ont été réduites de 5 % et le recyclage des emballages et papiers reste stable à 35 kilos par an et par habitant.

Aussi, l'Agglo a souhaité s'engager dès le 1er octobre 2021, en partenariat avec l'éco-organisme CITEO, pour faire progresser le recyclage. Tous nos emballages recyclables seront envoyés vers un centre de tri nouvelle génération qui permettra leur tri dans les meilleures conditions existantes.

Chaque année, ce sont près de **5 200 tonnes de déchets recyclables** (emballages, papier et verre) qui sont collectés sur l'ensemble du territoire de l'Agglo, **soit 59 kg par habitant**. Notre objectif d'ici à 2024 vise une progression de 10 à 15 % de ce tonnage, avec l'extension des consignes de tri des emballages et un tri amélioré du verre et du papier.

Qu'est-ce que je peux trier en plus depuis le 1^{er} octobre 2021 ?

Tous les emballages en métal, en papier, en carton et en plastique, sans exception ! Quelques exemples : flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème, de cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée, opercules et capsules en métal type Nespresso, etc.





» EN PRATIQUE, J'ADOpte LES BONS GESTES DE TRI

A la maison

- J'économise le papier et je limite mes impressions
- Je réutilise, je donne, je répare
- Je choisis de composter et fais un engrais 100 % naturel
- J'appose un autocollant « stop pub » sur ma boîte aux lettres
- Je préfère la location à l'achat pour les outils utilisés ponctuellement
- Je préfère l'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille plastique
- Je surveille les dates de péremption pour éviter de devoir jeter les aliments non consommés

Quand je fais mes courses

- Je privilégie les emballages familiaux plutôt qu'individuels
- J'achète des produits concentrés, des grands conditionnements, des écorecharges
- J'achète à la coupe ou en vrac plutôt que préemballé
- Je préfère les cabas et sacs réutilisables pour faire mes courses
- Je choisis des produits rechargeables (piles, stylos)
- Je choisis des ampoules fluo compactes à longue durée de vie ou leds
- Je privilégie les produits en matières recyclées, recyclables et plus respectueux de l'environnement (écolabellisés)
- J'abandonne les produits à usage unique (vaisselle jetable, gobelet plastique, serviette, papier, rasoir jetable, lingettes) et j'opte pour la version réutilisable et durable



» UN OBJET DONT VOUS NE VOUS VOULEZ PLUS ?

Vienne Condrieu Agglomération a un partenariat avec l'association Emmaüs qui tient des permanences à la déchèterie de Pont-Évêque : les mercredis de 14h à 17h et à la déchèterie de Vienne : les samedis de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h. Installée sur le territoire du Pays Viennois depuis 1975, la Communauté Emmaüs Vienne est un lieu de vie et de travail qui s'inscrit dans une démarche citoyenne responsable.

Historiquement, les structures Emmaüs agissent sur le champ de la récupération.

Ce partenariat vise à réduire les déchets à la source et valoriser ceux qui restent à la charge de la collectivité. Il permet aussi l'accès aux biens d'équipement pour les foyers à faible ressource.

Concrètement, le camion Emmaüs récupère : meubles, livres, bibelots, tableaux, vaisselle, jouets, vélos. Les objets sont triés et stockés dans les ateliers d'Emmaüs, puis mis en vente à petits prix dans l'espace de vente d'Emmaüs.

HABITAT

» FAITES-VOUS ACCOMPAGNER DANS LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial, Vienne Condrieu Agglomération se mobilise pour la transition énergétique et multiple les actions en faveur de la rénovation énergétique.

L'Agglo a choisi de travailler avec les associations AGEDEN sur la rive gauche et **ALTE 69** sur la rive droite pour vous accompagner dans vos projets de rénovation ou d'énergie renouvelable.

Ces deux structures vous conseillent sur rendez-vous ou par téléphone sur toutes les questions que vous pouvez vous poser sur la rénovation énergétique et proposent un accompagnement personnalisé en amont, pendant et après le chantier.

- Vous avez le projet de rénover ou construire un logement ?
- Vous vous interrogez sur l'isolation de votre logement ? sur votre mode de chauffage ?
- Vous désirez réduire vos factures énergétiques et mobiliser les énergies renouvelables ?
- Vous souhaitez connaître quelles sont les aides qui existent ?

**N'hésitez pas à poser vos questions aux conseillers info Énergie !
Vous habitez dans le Rhône**

Tél. : 04 37 48 25 90

Une permanence sur rendez-vous a lieu tous les premiers mercredis du mois à Condrieu (Les Éclats - face à la mairie)

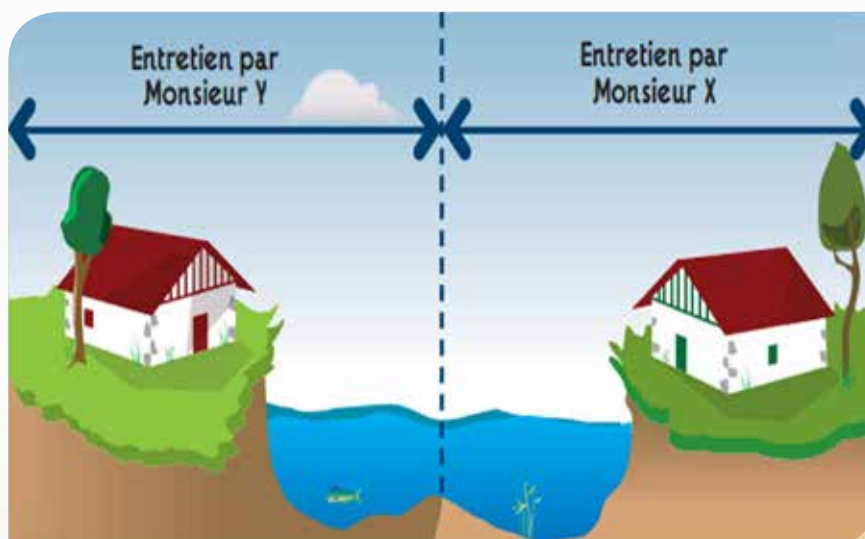
contact@infoenergie69-grandlyon.org

Ce service, en partenariat avec l'ALTE69 et l'AGEDEN, bénéficie d'un cofinancement de l'État, de la Région, des départements du Rhône et de l'Isère ainsi que de Vienne Condrieu Agglomération.

» ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Chaque propriétaire riverain d'un cours d'eau est propriétaire des berges et de la moitié du fond du lit. À ce titre il est tenu à son «entretien régulier». Cet entretien doit permettre l'écoulement naturel des eaux tout en favorisant le bon développement de la faune et de la flore dans et aux abords du cours d'eau. Vous êtes tenu d'éliminer les débris et autres amoncellements végétaux, flottants ou non, de couper et d'élaguer la végétation des rives. Généralement, un simple entretien manuel suffit et ne nécessite pas d'autorisation particulière. En revanche, les travaux lourds de rectification du lit ou des berges nécessitent une autorisation préalable.

(article L. 215-14 du Code de l'environnement)



Agriculture

Chaque année, le constat est sensiblement le même dans le milieu de l'agriculture.

Entre la frilosité de reprise des fermes lors d'une cessation d'activité (malgré que l'Addear aide les personnes en reconversion désireuses de se lancer dans ce secteur), les conditions climatiques de plus en plus difficiles, la difficulté à trouver des jeunes motivés pour se lancer dans cette filière pourtant au combien essentielle à chacun de nous, la perte des ICHN (Indemnités Compensatoires de Handicaps Naturels), le constat est tristement alarmant quant à l'avenir de l'agriculture sur notre territoire. Des négociations sont à ce jour en cours pour reclasser à nouveau notre territoire avec l'appui des associations syndicales et d'élus y compris ceux de notre village.

Cette année a été particulièrement compliquée pour de nombreux agriculteurs, la faute aux conditions météorologiques justement.

Les arboriculteurs ont ainsi perdu tout ou partie de leurs récoltes suite à l'épisode de gel en avril. Les cultures de fruits à noyaux (pêches, abricots etc) ont été les plus durement touchées avec + de 80% de perte.

Les vigneron·ne·s également ont subi cet aléa climatique de plein fouet.

De nombreux saisonniers ont ainsi été impactés par ces pertes, puisque sans récoltes, pas de travail.

Une note positive cependant avec un été particulièrement pluvieux, cela aura permis de faire

plusieurs fauches des champs, permettant ainsi aux éleveurs de constituer de bons stocks de fourrage en prévision de l'hiver pour leurs bétails / troupeaux.

Le premier confinement de 2020 a été favorable aux agriculteurs vendant en **circuit court** (producteurs/consommateurs), tâchons de poursuivre dans cette optique car les vieux réflexes ont la vie dure...

De plus en plus d'exploitants pratiquent des ventes à la ferme, ou bien alors sur les marchés locaux par exemple. C'est là l'occasion de les rencontrer, de discuter avec eux pour découvrir, ou redécouvrir, leurs métiers, et leurs passions.

2021 est aussi l'année mondiale des fruits & légumes. Une année pour sensibiliser le public au rôle que jouent les fruits et les légumes dans l'amélioration de la nutrition, de la diversité alimentaire et leurs bénéfices sur la santé.

Notre village des Haies était déjà bien impliqué dans ces différentes démarches puisque les institutrices ont déjà sensibilisé vos enfants à l'importance des fruits et légumes dans l'alimentation, une apicultrice est intervenue à l'école pour sensibiliser les élèves au rôle essentiel des abeilles au quotidien. L'approvisionnement de la cantine est dans ce sens réalisé au maximum en circuit court.



@ photo de Patrice FAYA

Classe en 0



Classe en 1





Lutte contre les chenilles processionnaires
27.02.2021



Matinée sabodet des Zazous 7.03.2021



Cérémonie du 8.05.2021



Réunion associations et élus 11.06.2021



Kermesse du Sou des Ecoles 3.07.2021



Fresque dans l'abri bus par les Anim Jeunes 21.07.2021



Paëlla des Zazous 8.08.2021



Matinée réduction des déchets 16.10.2021



Cérémonie du 11.11.2021

Grandir aux Haies

PETITE ENFANCE - ACCUEIL DES 0-6 ANS

» POINT INFO MODE DE GARDE

Vous pouvez vous renseigner sur l'accueil individuel ou collectif de votre jeune enfant auprès du Point Info Mode de Garde (PIMG) de Vienne Condrieu Agglomération.

CONTACT :

Tél : **04.27.87.80.00**

mail : pimg@vienne-condrieu-agglomeration.fr

» ASSISTANTS MATERNELS

La liste des assistantes maternelles agréées habitant la commune est mise à jour deux fois par an par le Département du Rhône. Elle est disponible sur simple demande en mairie ou au PIMG (voir ci-dessus).

» RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

C'est un lieu d'accueil, d'information, de rencontre et d'écoute, au service des professionnelles de l'accueil individuel et il permet de mettre en relation l'offre et la demande d'accueil.

Le relais s'adresse aux assistantes maternelles, aux employés à domicile et aux parents (accompagnement des parents dans leur rôle d'employeur notamment avec une aide pour les contrats de travail).

Le relais est un lieu d'animation pour :

- les enfants : ateliers d'éveil et de socialisation
- les professionnels de l'accueil individuel : temps collectifs, ateliers d'éveil, participations à des événements autour du livre, du jeu, etc.
- les parents : temps festifs, conférences thématiques, ateliers enfants-parents

» ACCUEIL COLLECTIF

Vienne Condrieu Agglomération gère 16 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), communément appelés crèches ou haltes garderies (dont Condrieu, Echalas, Loire-sur-Rhône, St Romain en Gal...).

Une préinscription doit être faite sur internet.

Une commission d'admission se réunit plusieurs fois par an pour attribuer les places disponibles selon des critères d'attribution déterminés.

CONTACT :

Vienne Condrieu Agglomération

Espace Saint-Germain

Bâtiment Antarès

30, avenue Général Leclerc

38200 VIENNE

Tél. 04 74 78 32 10

Site internet : www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

(rubrique Petite enfance) Préinscriptions en Établissement d'Accueil du Jeune Enfant en ligne (rubrique Démarches en ligne)



CONTACT :

Les Noyodoux

2 place du Marché aux Fruits - 69420 CONDRIEU

Tél : **04 74 56 69 45**

ramnoyodoux@vienne-condrieu-agglomeration.fr

ECOLE

Cette année, notre école compte 62 élèves répartis de PS à CM2.

L'équipe pédagogique a plein de projets en tête pour éveiller les petits Hayards à l'écologie, l'environnement et la santé.

Le **projet « Zéro mégot »** initié par les CM1-CM2 en 2020/2021 a vu le jour. Affiches et cendriers ont été finalisés et seront prochainement installés dans le village afin de sensibiliser les habitants à la pollution engendrée par les mégots laissés sur le sol.

« **De la graine à mon assiette** » sera le projet de cette année. Nos élèves découvriront ainsi comment mieux équilibrer les repas par l'intervention de l'infirmière scolaire. Grâce à un partenariat avec différents producteurs, nos élèves feront connaissance avec les produits locaux (miel, fruits et légumes...). Plusieurs intervenants bénévoles les guideront dans la réalisation **d'un jardin potager pédagogique** installé dans la cour de l'école.

C'est donc avec plein de projets et de beaux moments en perspective que l'équipe de l'école vous souhaite une belle année 2022 !



GARDERIE

Une trentaine d'enfants passe par la garderie tous les jours.

Dès qu'il fait beau, surtout l'après midi tous dehors ! Dans le sable les enfants creusent des tunnels, font des châteaux, la plage est dans la cour !

D'autres préfèrent les ballons sauteurs, les cordes, les échasses ou les cerceaux. Il y a aussi les inconditionnels du foot.

Quand le temps se rafraichit, tous dedans ! Les activités à l'intérieur reprennent.

Le top 1 : « Les pompons ! » Qui n'a pas fait son pompon à la garderie ?



Et la valeur sûre, les dessins !

Un petit bricolage par-ci, un petit bricolage par-là suivant les périodes de l'année, Noël, Pâques, le printemps...

Le virus de la bonne humeur a toujours circulé à la garderie malgré les gestes barrières ! Rien ne peut l'arrêter !

Et derrière les masques nous voyons les sourires dans les yeux des enfants...

Bonne année 2022 à tous !

Delphine Villeneuve et Agnès Chavas accueillent les enfants :

- de 7h à 8h30 le matin
- de 16h30 à 18h30 le soir

Pas d'inscription.

Tarif : 1.85€ de l'heure

Téléphone : **04 74 54 74 51**

Un petit geste pour la planète en 2022 ?
Une boîte à goûter pour limiter les emballages !

CANTINE

Cette année la cantine accueille en moyenne 40 élèves par jour.

Nous avons continué la mise en place du service en respectant les groupes classes avec un code couleur, afin de respecter les gestes barrière liés au covid.

Nous respectons d'établir un **menu végétarien par semaine, la consommation de produits bio, locaux et labellisés.**

Le service se fait toujours en deux services afin que les enfants puissent manger dans les meilleures conditions.

Le tarif du repas reste inchangé à 4,10 €.

Un tarif de 5,10 € est appliqué pour les enfants désinscrits à moins d'une semaine ou pour les inscriptions ponctuelles. En effet, ce type d'inscription complique la gestion des approvisionnements qui sont faits à la semaine. Ce tarif ne s'applique pas en cas de maladie de l'enfant, ou en cas de force majeure. Cette mesure permet d'améliorer la planification, les commandes et la réalisation des repas.



Depuis novembre dernier, **les factures de cantine et garderie sont désormais payables sur internet** sur le site sécurisé www.payfip.gouv.fr

Les règlements pourront également se faire :

- Par carte bancaire, en vous présentant au guichet du Trésor Public de Vienne.
- Par chèque établi à l'ordre du Trésor Public à l'adresse du Trésor Public de Vienne.

Désormais, aucun règlement ne devra être remis à la mairie des Haies.

REPRENANTS DES PARENTS D'ELEVES

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, nous espérons que vous allez bien et que vous avez passé de belles fêtes de fin d'année. Ensuite, nous souhaitons vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée en nous élisant. Comme chaque année, nous ferons de notre mieux pour vous représenter et pour faciliter le dialogue entre vous et les institutions que sont la Municipalité et l'Ecole.

L'avis de chacun est important et il n'y a pas de mauvaise question alors n'hésitez pas à nous faire part de toutes vos interrogations touchant de près ou de loin à l'école.

Enfin, nous vous rappelons que nous restons à votre disposition, que ce soit par mail (rpe.ecoledeshaies@outlook.fr) ou de vive voix quand c'est possible.

Bonne année.

Prenez soin de vous.

Vos Représentants des Parents d'Elèves:
Madame Faya, Messieurs Gelas, Maury & Mounier



FRESQUE DANS L'ABRI BUS DE NOTRE VILLAGE DES HAIES

Les Anim'jeunes ont organisé durant 3 jours en juillet 2021 un atelier très original : une fresque dans l'abri bus ! Ainsi, encadrés par l'intervenante Valérie Di Pilla et les animateurs Jordan et Lisa, 11 jeunes ont participé au projet dont 3 Hayard (e) s.

Un projet passionnant pour embellir l'abri bus occupé par les jeunes et appréhender de manière ludique un art urbain !

Pour ce projet, les ados se sont inspirés du pop / street artiste new-yorkais des années 80 et 90 : Keith Haring (1958 / 1990). Son style est très reconnaissable : jeu de couleurs primaires, dessins simplistes, combinaisons de gestes ou de signes simples. Keith Haring souhaitait vraiment embellir le monde avec les valeurs universelles de l'amitié et de l'amour. Il disait que l'art était juste un cadeau.

Cette fresque évoque la fête, la gaité, l'entraide, la joie d'être ensemble et de se retrouver, les valeurs sûres comme la famille, l'amitié, l'amour...

L'intervenante remercie les passants pour leurs mots sympathiques autour de l'abri bus, ou leur petit geste de leur voiture, les ressources d'Anim'Jeunes (Isabelle, Jordan et Lisa), la mairie des Haies et ses élus pour leur confiance et un grand merci aux ados, aux artistes : Marie, Ilan, Manon, Matthias, Délia/Sam, Zad, Lola, Madyson, Ghyslain/Square, Madi, Alyssia, pour leur « patte » d'un jour ou pour leur investissement sur les trois journées de travail autour de la fresque.



Du peeps et de la couleur... De belles valeurs... Bravo et merci les artistes !

ANIMATION ET INFORMATION JEUNESSE : LE SERVICE COMMUN A 11 COMMUNES

» ANIM'JEUNES : ACCUEIL DE LOISIRS POUR LES 11-17 ANS

Agréé par le Ministère de la Jeunesse et des sports, les « Anim'jeunes » est un accueil de loisirs multi-sites pour les adolescents âgés de 11 à 17 ans.

Ce service propose des animations le mercredi après-midi, vendredi soir et certains samedis sur les communes d'Ampuis, Echalas et Condrieu sous forme d'accueil libre. Un programme d'activités et d'animations est également proposé durant les vacances scolaires. Les animations proposées respectent les âges des jeunes et sont très diversifiées : **activités manuelles, culturelles, sportives, de détente, artistiques, scientifiques... que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur.**

Quelques exemples d'activités récentes : création de court métrage (Lego Movie), projet graff, création de maquette en impression 3D, initiation au kick boxing, futsal... Il ne faut pas oublier les sorties telles que : accrobranche, trottinette de descente, paint-ball, parc d'attraction, mais aussi les visites comme le musée des Confluences, musée de l'illusion...

À noter : dès le 1er janvier 2022, la commune de Saint-Romain-en-Gal rejoint le service commun Animation et Information Jeunesse.

» LE POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

Egalement labellisé par le Ministère de la Jeunesse et des sports, le PIJ est ouvert à tous. Il s'agit d'un service qui a pour mission d'accueillir et d'accompagner les jeunes et leurs familles, à trouver des informations sur un ensemble de thématiques les concernant : **la scolarité, l'accès à la vie professionnelle, les loisirs et les sports, la vie quotidienne, la santé, la mobilité à l'international...**

- Un accueil individuel et des actions collectives : différentes propositions d'ateliers sont offertes aux jeunes : passeport BAFA, orientation, osez l'alternance, préparation aux oraux, ateliers de recherche de stages, jobs d'été ou étudiants...
- Un contact numérique : grâce à l'action du Promeneur du Net, le PIJ est à l'écoute des jeunes sur les réseaux sociaux afin de répondre à toutes leurs questions et de les orienter auprès des structures adéquates si besoin.

CONTACT :

MAISON DES SERVICES PUBLICS

1, place des Droits de l'Homme - 69420 Condrieu

Tél : 04 87 59 00 01

Mail :

- animjeune@vienne-condrieu-agglomeration.fr
- jeunesse@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Associations

LE SOU DES ECOLES

Le Sou des Ecoles est une association de parents bénévoles (loi 1901).

Depuis plusieurs années maintenant, elle œuvre pour rassembler des fonds afin de permettre l'achat de matériel scolaire ou le financement de spectacles, sorties scolaires et classes vertes, dans le cadre d'un projet pédagogique.

Malgré le contexte sanitaire difficile en 2021, le Sou a pu financer l'achat de matériel pédagogique à la rentrée, une animation autour des abeilles dès septembre et a joué les lutins du Père Noël pour offrir des cadeaux pour les classes.

Les années passées, le Sou avait par exemple contribué à des formations et sensibilisations autour des dangers domestiques et des gestes qui sauvent ou encore un projet autour de l'opéra pour les plus grands.

2022 sera une année spéciale ! En effet, l'année scolaire 2022-2023 sera l'année de la classe verte. Les bénéfices des manifestations permettront de faire en sorte de financer au maximum ce grand moment dans la vie scolaire de nos enfants.

L'association fonctionne grâce à différentes sources de financement : subvention de la municipalité, cotisations des parents d'élèves et surtout les bénéfices rapportés par les différentes manifestations organisées tout au long de l'année scolaire.

Cette année, après la vente de sapins et de reblochons en décembre, nous espérons que la plupart des manifestations pourront se dérouler normalement mais vous pouvez déjà cocher les dates suivantes dans

vos agendas 2022 :

- dimanche 30 janvier : matinée saucisses et boudin

- vendredi 11 mars : carnaval

- samedi 7 mai : marché aux fleurs, randonnée, matinée sabodet

- vendredi 1 juillet : kermesse de l'école

Pour assurer tout cela, on ne chôme pas !

Le Sou des écoles ne peut exister que si des parents s'investissent au sein de l'association, mais tous les bénévoles, même de manière ponctuelle, sont les bienvenus lors des différentes manifestations.

Si vous avez envie d'apporter votre énergie et vos idées, ou si vous voulez simplement faire connaissance avec d'autres parents et passer de (très !) bons moments, n'hésitez plus et rejoignez-nous !

Et si vous ne pouvez aider, venez nombreux participer à ces manifestations pour rendre possibles tous les projets scolaires !

Encore un grand merci à toutes les personnes qui de près ou de loin nous aident à faire vivre l'association : habitants des Haies, parents et familles des enfants, enseignantes, municipalité, CCAS...

Belle année à tous !



COMPOSITION DU BUREAU

Président : Florian DESPLACES

Vice-président : François
GAILLARD

Trésorière : Mickaël BLEIN

Vice-trésorière : Sandy
BERNEDE

Secrétaire : Cécile PLAIS

Vice-secrétaire : Virginie
ESPARZA

Membres actifs : Sébastien
BEDEL, Corine BROCHIER,
Pauline GAILLARD, Maëlle
GENEVE, Delphine JULIEN,
Fabien NOMBRET, Magaly
et Patrice POLI, Florence
POULAT, Patrice VILLENEUVE,
Angélique CREMILIEUX
ZENATI, Caroline CHAUPRADE,
Bertrand MOUNIER.

ASSOCIATION CULTURELLE DES HAIES

Après presque deux années « d'hibernation » pour cause de confinements et mesures sanitaires, l'association Culturelle du village reprend du service, toujours derrière sa bannière de convivialité et de qualité.

Cette nouvelle saison vient tout juste de démarrer avec une soirée dans le cadre du « Mois du film documentaire » (manifestation nationale) et du « Festival du film solidaire du Pilat ». Au programme, « **La Bergère des Glaces** », un film remarquable à la fois par la beauté sidérante de ses images des hauts plateaux du Ladakh et l'humanisme profond de la bergère et sa communauté Ladakhi que le film présente. Un film 18 fois primé par les plus grands festivals du monde. Cette projection - comme toutes celles que nous proposons - a été suivie d'un riche échange avec la réalisatrice du film. A propos du Ladakh, de l'élevage, de la vie...



Au mois de décembre dernier, en partenariat avec le Sou des Ecoles, nous avons proposé une séance de cinéma pour enfants. Autour de « **Cro Man** », un film d'animation du génial Nick Park (Wallace et Gromit, Chicken Run, etc.). En première partie sera présenté en 1ère mondiale ! « **Les bons amis** », un film d'animation réalisé par des élèves du village, grâce à un atelier avec une professionnelle de l'animation mis en place avec l'école des Haies, par le Sou des Ecoles et notre association. Jus de fruits, popcorn, etc.



En mars 2022, le vendredi 18, nous vous proposerons notre traditionnelle Fête du court métrage (manifestation nationale). Une séance de films courts, poétiques, burlesques, dramatiques, loufoques, romantiques...

En avril 2022, évènement majeur, **Pied Rouge**, de et par Perrine Rouland. Pied-Rouge n'est pas une fille comme les autres, elle habite seule, ne sort que la nuit sur le toit de son immeuble pour cracher, boire de la vodka, chanter... Elle parle toute seule ou avec une grosse poupée moche offerte dans l'enfance. Elle vit dans un monde totalement imaginaire. Sauf que la réalité va la rattraper. Et elle devra prendre une décision qui compromettra pour toujours son projet... : «N'AVOIR JAMAIS DE PROJETS». Un spectacle poétique, naïf et cruel, drôle et émouvant. Un doux uppercut, une claque qui chatouille.



» Témoignages de quelques membres de l'association :

« La culture c'est important pour le village, pour qu'il reste vivant et le soit plus encore. Il est important que les habitants aient des occasions de se réunir. C'est le rôle des associations du village. La culture, c'est aussi une ouverture sur le Monde. Savoir par exemple qu'ailleurs, des personnes parfois moins riches que nous peuvent être véritablement heureuses. »

« L'art, la culture, c'est du bonheur. Un bonheur fondamental pour chacun et pour une communauté comme celle des habitants de ce village, de ce territoire, de cette région. C'est le bonheur d'être ensemble, de partager, d'échanger, de la reconnaissance mutuelle, de la cordialité, de la paix... Le BONHEUR DES autres, c'est notre bonheur. »

« L'Association Culturelle, est importante pour notre commune. C'est une ouverture sur les autres et sur le Monde ».

« Pour moi, c'est une façon d'animer le village. Egalement au sens étymologique : donner une âme ».

« Une association comme celle-là, c'est le plaisir d'être ensemble, de créer des liens, avec les habitants du village et des environs. C'est aussi le plaisir, la joie, d'œuvrer avec toutes générations confondues, dans un projet collectif et fraternel. Des relations qui nous ont beaucoup manqués deux années durant. »

Nous remercions tous ceux qui, à un moment ou un autre, ont contribué à développer cette association. Nous remercions également la Commune des Haies qui depuis toujours a bien compris le sens de notre action et la soutient sans réserve.

LES ZAZOUS

Chers Hayards, Chères Hayardes,

Cette année, notre association a pu organiser plus d'évènements que l'an passé. Nous avons été contraints de terminer l'année 2020 par la matinée du Sabodet patate en mars et c'est par ce même évènement que nous avons commencé cette année 2021 où vous avez été très nombreux à avoir répondu présents. Le 1er mai n'a pas pu se faire à cause des restrictions. La vogue a pu avoir lieu dans un format aménagé car nous avons pu faire la tournée des brioches, l'apéritif-barbecue ainsi que la paëlla sur place ou à emporter du dimanche où vous avez été près de 400 à commander. On remercie tous les habitants qui nous ont malgré tout accueillis chaleureusement dans leurs maisons, vous nous avez permis de vivre une semaine de folie comme chaque année malgré l'absence de bals vous êtes toujours au rendez-vous !

Après la vogue, grâce à nos bénévoles, nous avons découvert les joies du camping en Ardèche, à Berrias et Casteljau. Nous avons passé un agréable moment pour pouvoir tous nous retrouver comme nous le faisons chaque année, en partageant des activités comme le canoë, l'accrobranche...

Le 4 décembre nous avons organisé un repas avec soirée dansante sur le thème Mexicain.

Les Zazous ont réélu leur nouveau bureau fin septembre qui se compose :

Présidente : Léonie MARAS
Vice-président : Vincent GELAS
Trésorier : Yohan COUPÉ & Tom CHRISTOPHE
Vice-trésorier : Nathan VIZIÉ
Secrétaire : Gueric JURDIT TISSOT
Vice-secrétaire : Loriane JAMET



Les Zazous vont revenir plus forts que jamais pour l'année 2022.

Voici nos prévisions :

- Courant mars : sabodet patates
- 1^{er} mai : nuit du 30 avril 2022 à l'extérieur du village et le 1^{er} mai dans le village
- 8 mai : omelette offerte aux habitants
- Tournée des brioches : du 9 au 11 août pour l'extérieur du village et le vendredi 12 et samedi 13 août dans le village toute la journée
- Bals de la vogue : vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 août à partir de 21h et le dimanche soir la traditionnelle paëlla !
- Fin 2022 : soirée dansante

L'équipe des Zazous ne manquera pas de vous tenir informés tout au long de l'année par le biais du Fil des Haies et nos réseaux sociaux.

Nous remercions toutes les personnes qui nous aident et prêtent du matériel.

Les Zazous sont toujours là pour emmener de la joie



BIBLIOTHÈQUE

- Mon local se trouve derrière la mairie,
 - On peut venir chercher quelque chose sans déboursier un centime !
 - Une dizaine de bénévoles me fait vivre le **vendredi de 16h30 à 19h**,
 - Les enfants avec l'école, la garderie ou leurs parents me rendent visite régulièrement,
 - Je suis en lien avec un organisme du département*,
 - Grâce à moi, vous pouvez accéder gratuitement à des films, des documentaires, de la musique et à l'apprentissage de nombreuses langues !
- Je suis LA BIBLIOTHEQUE !

(* médiathèque départementale du Rhône)

BUREAU :

Présidente :
Agnès Chavas

Vice-Présidente :
Clotilde Satre

Trésorière :
Annie Gadel

Secrétaire :
Elisabeth Gelas

Membres actifs :
Aurélié Bosvert,
Isabelle Chirat,
Monique Janet,
Danielle Vachon,
Éliane Vincenot,
Marine Vincenot.



LES HAIES EN FLEURS

Encore une année problématique avec ce fâcheux virus qui nous complique aussi la vie, mais on s'adapte comme on peut à cette crise sanitaire. Il n'est pas facile par exemple de prévoir un emplacement de massif et au dernier moment on doit tout changer faute de matière première car en effet, même la disponibilité de fleurs est compromise avec manque de plant ou rupture de stock donc on a dû se rabattre sur ce qui restait de disponible.

Malgré cela nos massifs sont restés très jolis si bien que le sous-préfet de la région a félicité les bénévoles du fleurissement lors de sa visite de notre village et a trouvé que cette association composée uniquement de bénévoles embellissant leur village est une excellente idée et qu'il promulguera cette initiative dans d'autres communes du département ! Il est revenu faire le tour du village quelques jours plus tard accompagné de Monsieur le Maire fier de montrer que même un petit village peut faire aussi bien que certaines villes avec des moyens financiers beaucoup plus importants et d'ailleurs il a été très surpris d'apprendre que c'est l'association qui finançait le budget fleurs et que la commune n'a pas de budget fleurissement dans ses lignes de compte.

Nous avons dépensé environ deux milles euros en arbres et fleurs vivaces, sans entrée d'argent puisque nos seules entrées d'argent sont les cartes le mardi et la choucroute mais qui n'ont pas pu avoir lieu sur 2021 avec cette pandémie.

Les cartes ont repris début octobre avec une participation de joueurs en diminution et avec des restrictions sanitaires obligatoires, et nous programmons **notre journée choucroute le dimanche 6 mars 2022** où choucroute et un autre plat de substitution vous seront proposés.

Malgré tout, nous restons optimistes, mais notre équipe s'est encore réduite avec le départ de Joseph Chirat qui a contribué depuis de nombreuses années à fleurir le village ; aussi toute l'équipe se joint à moi pour le remercier de son dévouement et essayerons d'entretenir le bas du village aussi bien qu'il a pu le faire pendant toutes ces années, alors merci Joseph !

Toute l'équipe des Fleurs se joint à moi pour vous souhaiter une meilleure année que celle que nous venons de passer. Et espérons vous voir nombreux à notre choucroute afin de partager un moment convivial ensemble et par votre participation vous contribuerez au fleurissement du village, alors merci ! De plus, nous accueillerons avec plaisir jeunes actifs ou jeunes retraités pour venir étoffer l'équipe et apporter votre savoir-faire, semer de nouvelles idées et donner de votre temps pour notre beau village fleuri.

Le président
Mr CREMILIEUX



PETANQUE DES HAIES

En 2021, la PETANQUE DES HAIES a compté 38 licenciés et 45 sociétaires.

Nous vous accueillons sur nos terrains de pétanque les mercredi et samedi de 14 h à 18h, toute l'année en fonction du temps.

Cette année, nos licenciés ont pu participer (cause covid 19) qu'à la Coupe de France, la tripléte promotion et le championnat des Clubs Vétérans.



Nous avons organisé :

- Un concours officiel en doublette (55 ans et plus) le 21 juin
- Le but d'honneur le 4 septembre.

Et nous avons aussi accueilli les élèves de CM1 et CM2, 5 vendredis du 28 mai au 25 juin.

LA CHASSE

Oui nous pensons que beaucoup d'entre vous ont été surpris que nous puissions continuer notre activité de chasse pendant la période Covid et nous vous comprenons mais suite à des arrêtés préfectoraux la FNC (1) nous a demandé de continuer pour la régulation des chevreuils et des sangliers pour limiter les dégâts occasionnés par ces 2 gibiers.

Nous avons diminué le prélèvement chevreuil, il fait moins de dégât.

Sachez que le sanglier est en constante augmentation, sa croissance de population est de 100 % par an et voir plus selon la disponibilité de la nourriture et les conditions climatiques.

Cette surpopulation fait de plus en plus de dégâts, nous continuons toujours à mettre des clôtures électriques autour des maïs, reboucher au mieux les prairies.

Nous demandons aux agriculteurs de nous prévenir 2 jours à l'avance pour retirer les clôtures électriques merci.

En voiture, si malencontreusement vous entrez en collision avec du gibier (sanglier, chevreuil, renard, blaireau, fouine etc.), merci de prévenir la société de chasse (2) cela permet de comptabiliser et remplir une fiche extra cynégétique de mort par accident, que la FDCRML (3) nous demande de lui renvoyer chaque année.



POUR L'ANNÉE 2022 :

Licence : 43,00€
Sociétaire : 15,00€

Nous allons organiser en 2022 :

- 3 concours réservés aux licenciés de 55 ans et plus :
 - Lundi 23 mai en doublettes
 - Lundi 13 juin en triplétes mixtes
 - Lundi 27 juin en doublettes
- Concours de la vogue
- Concours du 15 août
- But d'honneur
- Concours des vendanges (Téléthon)

Prenez soin de vous et à bientôt sur nos terrains.

Le bureau de la Pétanque des Haies

Pour les espèces classées nuisibles (renard, fouine et d'autres) qui font des dégâts dans les poulaillers ou qui s'installent dans vos combles, l'ACCA compte 6 piégeurs agréés, leur nom est affiché en mairie.



La remise de chèque pour les terrains aura lieu les samedi 3 et 10 septembre 2022 de 15 heures à 18 heures au local de chasse.

L'Assemblée générale de la chasse se déroulera le dimanche 31 juillet 2022 au local de chasse.

Le bureau reste inchangé jusqu'en 2024 (normalement).

L'ACCA remercie la mairie pour le prêt du local de chasse ainsi que Elisabeth OGIER pour le local où nous entreposons tout le matériel nécessaire pour les clôtures électriques.

(1) Fédération nationale des chasseurs - (2) Paolucci Patrick 06 15 04 62 16 - (3) Fédération départementale des chasseurs du Rhône et de la métropole de Lyon

Intercommunalité



ASSOCIATION DES 4 VENTS

L'association a passé une saison 2019-2020 compliquée mais 2020-2021 fut pire encore...

La saison 2021-2022 a repris et tout le monde est sur le pont. Comment se présente l'avenir ?

Il est trop tôt pour le dire.

Les cours d'essai sont tous terminés et les inscriptions sont déjà bien engagées.

Les membres du bureau sont, cette saison, rejoints par cinq nouveaux membres, qui prennent le relais pour soulager les anciens membres dans leurs tâches habituelles.

Les activités ont repris avec, dans certains cours, un manque évident d'adhérents. Le nouveau professeur de Yoga, Thierry Mottin, professe le même Yoga

que les deux précédents professeurs. Si vous êtes intéressés, vous pouvez venir rejoindre le groupe dans la salle des Haies le jeudi soir de 19h15 à 20h45, il reste quelques places. Nous avons dû supprimer le cours du lundi faute d'inscriptions suffisantes.

De même que pour deux cours de Pilates qui doivent être annulés 18h à 19h le mardi et 11h à 12h le mercredi qui n'ont pas généré suffisamment de participants.. Nous faisons ce qui est nécessaire pour continuer à avoir un budget équilibré.

L'association compte 16 activités différentes.

Si toutefois vous vouliez rejoindre l'une d'entre elles, contactez-nous, (Facebook, Instagram, associationasqv@gmail.com), il y aura toujours une petite place pour vous !

ASQV SECTION CHORALE

La Chorale des 4 Vents a repris le mercredi 22 septembre à 20h. Une jolie surprise car malgré les circonstances difficiles de 2020 et 2021, ce sont 35 choristes qui viennent partager ces très agréables moments.

Evidemment, le pass sanitaire est indispensable lors de l'inscription.

C'est toutefois avec un grand soulagement que nous avons quitté les masques lors des répétitions, sachant que celui-ci reste obligatoire pour circuler dans la salle.

En ce début d'année d'activités, nous avons organisé le dimanche 21 novembre 2021 une journée conviviale avec, comme les autres années, un animateur reconnu dans nos communes : Noël Gardier, nous sommes sûrs de passer une excellente journée autour d'une succulente choucroute.

Notre concert annuel aura lieu le samedi 2 avril 2022 à la salle du Fautre. Nous vous espérons très nombreux après ces deux années entre parenthèses. Le programme choisi, par vote des choristes sur les propositions de Michel, notre chef, est varié et totalement nouveau. Nous avons grand plaisir à le préparer et saurons vous faire passer une belle soirée.

Un petit weekend de travail (et de fête) réunira les choristes les 6-7-8 mai 2022 à Pont-en-Royans.

Rejoignez-nous, le chant fait travailler la mémoire et de plus « chanter active le circuit du plaisir et provoque la sécrétion, dans le cerveau, de substances qui augmentent le bien-être, et diminuent le stress ».



FNACA (Comité d'ampuis section des anciens combattants AFN Les Haies)

Les activités 2020 - 2021 ont été annulées pour cause de situation sanitaire.

- 8 mai : dépôt de gerbe par la municipalité
- 11 novembre : dépôt de gerbe ouvert au public venu nombreux

Prévisions 2022 :

Nous commémorerons le 60^{ème} anniversaire du 19 mars, fin des combats en Afrique du Nord, le dimanche 20 mars 2022 au village. Venez nombreux soutenir les anciens combattants. Une information sera faite en fonction de la situation sanitaire.

Bonne santé à tous !

Maurice BEAUDET



SIVU PISCINE DE LOIRE SUR RHONE

Pour certains d'entre nous, le contact avec l'eau est naturel et facile, alors que pour d'autres, il est plus compliqué voire impossible !

Savoir nager est pourtant important pour les petits et les grands.

Nous avons la chance d'avoir une piscine municipale à proximité du village, celle de Loire sur Rhône.

Créée en 1976, elle est constituée de deux bassins intérieurs, un premier de 312 m² et l'autre de 75 m². Elle dispose également à l'extérieur d'un espace vert pour se détendre au soleil après l'effort.

Une telle structure nécessite de l'entretien technique, notamment au niveau de la chaufferie et des bâtiments. Les charges financières pour la maintenance et le personnel sont conséquentes.

La gestion est du ressort du SIVU «Syndicat à vocation unique» jusqu'à la fin de l'année 2021. Il regroupe 11 communes qui participent collectivement au financement des dépenses de fonctionnement. Cette charge financière devient de plus en plus lourde et difficilement supportable pour les petites communes.

C'est pourquoi, à la demande de certains élus, et après le vote des communes concernées, Vienne Condrieu Agglomération prend le relais de la gestion et déclare la piscine de Loire sur Rhône d'intérêt communautaire au titre de sa compétence «Construction, aménagement, entretien et gestions d'équipement culturels et sportifs au 1er janvier 2022.

La piscine de Loire sur Rhône rejoint ainsi dans sa gestion, celles de St Romain en Gal, de Villette de Vienne et de Eyzin Pinet.

Désormais, le SIVU n'a plus lieu d'exister.

Cette nouvelle organisation va simplifier la gestion de la piscine de Loire, permettre de la développer, au grand bonheur de ceux qui la fréquentent régulièrement.

Pour rappel, la piscine de Vienne n'ouvrira qu'en 2023, après les travaux actuellement en cours.

Je vous invite pour 2022 à faire le grand saut en profitant des activités individuelles et collectives de la piscine.

A nos maillots, bonnets de bains et PLONGEONS !



LA PAROISSE

Quand il y a de la place dans le cœur, il y en a dans la maison.

Nous sommes restés longtemps confinés dans nos maisons et les autres nous manquaient. Heureusement, les activités reprennent de façon régulière.

La Paroisse Frédéric Ozanam est restée présente pour nous assurer une messe chaque dimanche en regroupant plusieurs clochers.

Merci au père Biquez et au père Isidore pour leur présence joyeuse et dévouée.

Maintenant nous avons retrouvé notre église des Haies avec une messe le 1er dimanche du mois.

Au cours de l'année 2021, nous avons eu 2 décès, 3 baptêmes et 1 mariage.

Puisse notre église St Laurent rester accueillante et proche des familles dans la peine.

Si le cœur vous en dit, nous serions heureux d'élargir notre groupe pour animer les messes, assurer leur préparation, accueillir les familles et maintenir une présence dans le village.

Bonne année.

Josy



SECOURS CATHOLIQUE

Dans le Rhône, plus de 900 bénévoles agissent au plus près des personnes en difficulté, en mettant en place des actions de solidarité locale. Les bénévoles constituent la force du Secours catholique avec, pour image, celle de la proximité.

Cette année encore, la crise économique a été forte. L'Association poursuit sa mobilisation auprès des plus fragiles. Les bénévoles de nos communes ont vu arriver des jeunes et des familles qui ont basculé dans la précarité.

L'action des bénévoles a été modifiée suite à la pandémie et a été adaptée à la situation d'urgence sociale et épidémique. Les contacts téléphoniques ont été renforcés pour échanger et reconforter nos aînés. L'aide financière est poursuivie pour répondre aux situations d'urgence dans les familles.

Pour faire face aux besoins des hôpitaux, des travaux manuels (tricot) ont été réalisés à domicile, pour habiller les nouveaux nés prématurés.

Petit à petit les activités reprennent dans le respect des consignes sanitaires : jeux du mardi après-midi tous les 2e et 4e mardi du mois à **l'accueil du Secours Catholique, 20 route de Lyon à Condrieu.** A ce jour, le pass sanitaire est demandé.

Le 6 février 2022, il est prévu un après-midi Théâtre.

Pour toute demande financière, il faut d'abord contacter la Maison du Rhône qui pourra signaler votre situation au Secours Catholique.

Les bénévoles constituent la principale force du Secours Catholique pour atteindre ses objectifs. Il n'y a pas de petit ou de grand bénévolat. Chacun peut trouver sa place et se sentir utile. Alors, venez rejoindre le groupe local.

N'hésitez pas à nous contacter ou à vous adresser à la Délégation du Rhône :
76 rue d'Alsace - 69100 VILLEURBANNE



MAINTIEN A DOMICILE ET AIDE A LA PERSONNE

» AIAD

Depuis 1972, l'AIAD, Association Intercommunale d'Aide à Domicile de la région de Condrieu, met en œuvre le service d'aide et d'accompagnement à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap qui souhaitent rester au domicile le plus longtemps possible. Aujourd'hui, plus de 80 % de nos aînés souhaitent vieillir chez eux. Les demandes sont nombreuses.



Face à nous de droite à gauche :
Violaine BURTIN : Directrice
Corinne PERRONNET : Comptable
Elisabeth RANDAZZO : Assistante de secteur,
remplace Sandra THOMAS absente sur la photo.
Mélania ROYER : responsable de secteur
Valérie PONTET : cadre de secteur

Ici, en région de Condrieu, le sujet a été bien anticipé, un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) a été créé en 2000. En 2017, le soin et le service, pour améliorer la prestation, ont voulu travailler ensemble, le SPASSAD (Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile) est né ; cette proximité de deux services, au sein du centre hospitalier de Condrieu, permet d'offrir une prise en charge complète, coordonnée et personnalisée de la personne à aider. Dans les communes, le service d'action sociale s'active pour faire vivre les services complémentaires comme les portages de repas, la téléalarme... C'est un projet global d'accompagnement qui permet de rester chez soi.

L'épidémie de coronavirus a bousculé nos vies. En premier lieu, celles des personnes aidées qui subissent durement les confinements successifs, ayant trop souvent le sentiment d'être abandonnées. Nos personnels ont assumé leur mission avec un grand professionnalisme, ce fut compliqué. Les nouveaux protocoles ont demandé encore plus de rigueur, malgré cela nos aides à domicile ont su

apporter réconfort et soutien aux bénéficiaires et à leurs aidants.

Les difficultés de recrutement ont compliqué notre action. Nous avons rencontré de très grandes difficultés pour assurer les remplacements liés aux arrêts de travail, aux départs en retraite et aux congés annuels. La compréhension que nous ont témoignée les bénéficiaires et les aidants nous a permis de passer ce cap très difficile. Nous reprenons confiance, nous venons de réaliser de nouvelles embauches où nous découvrons chez ces personnes un intérêt pour ce métier de service.

Bien sincèrement, BRAVO et MERCI à tous les personnels de l'AIAD pour le travail réalisé ces derniers mois. BRAVO et MERCI, aussi, à tous nos partenaires, institutions, communes, ensemble, nous nous sommes serrés les coudes pour mieux servir.

Une note positive pour terminer : un avenant à la convention collective de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile est entré en vigueur le 1er octobre 2021. Cet accord prévoit une augmentation salariale à hauteur de 10 à 15% en moyenne. Il devrait permettre de mieux recruter et aussi de fidéliser les personnels. De plus, l'ancienneté et les formations seront valorisées.

Ensemble, parlons de ce métier d'aide à la personne, du rôle essentiel des intervenantes et intervenants à domicile. [Pour nous joindre, vous pouvez appeler le 04 74 78 74 78](#)

Thérèse COROMPT, Présidente de l'AIAD

» TELEALARME

La commune des Haies a un partenariat avec Vienne Condrieu Agglomération pour le service de Téléalarme.

Ce service a pour but de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou isolées.

La téléalarme est une technique permettant à toute personne qui le souhaite, d'être mise en relation 24 h/24, et 7 jours sur 7 à une centrale d'écoute reliée aux sapeurs-pompiers.

Ce système apporte :

- La sécurité : une simple pression sur l'émetteur porté au poignet ou au cou et l'abonné obtient l'aide dont il a besoin.
- La présence : de jour comme de nuit, le dimanche comme les jours fériés, pendant les vacances, un opérateur est à l'écoute et prêt à déclencher une intervention si besoin.
- La sérénité : l'abonné garde son indépendance et les proches sont rassurés de le savoir « en lien » 24h/24.

Renseignements en mairie.

PARC DU PILAT



» DESTINATION 2041, VERS UN NOUVEAU PARC NATUREL REGIONAL

Le classement du Pilat en tant que Parc naturel régional va prochainement arriver à échéance. Pour le renouveler, le massif doit se doter d'un nouveau projet de territoire résolument orienté vers le développement durable : ce sera

la charte 2026-2041. Ce nouveau projet conciliant préservation des patrimoines et activités humaines doit être élaboré, puis validé par l'ensemble des représentants du territoire ainsi que l'Etat d'ici la fin 2025. La procédure est longue, elle est également participative : les citoyens, les élus, les associations et les entreprises du territoire sont invités à participer à la définition de ce nouveau projet.

En octobre 2021, 125 personnes ont participé aux ateliers de concertation. Elles ont ainsi contribué à élaborer un diagnostic sensible du territoire d'aujourd'hui, et commencé à exprimer celui qu'elles désirent.

L'année 2022 sera consacrée à l'écriture de ce projet. Des ateliers thématiques seront bientôt programmés. Ils seront ouverts aux habitants et aux acteurs socio-économiques.

Retrouvez toutes les informations sur www.parc-naturel-pilat.fr

» LA NATURE DU PILAT EST FABULEUSE

En observant la nature qui nous entoure : la faune, la flore et leurs habitats, on en apprend chaque jour davantage. Depuis longtemps le Parc du Pilat étudie la biodiversité du territoire, il partage ses connaissances avec les spécialistes, il invite les amateurs à contribuer aux études et sensibilise le public à la nécessité vitale de préserver ces espèces vivantes. Aujourd'hui, l'ensemble des informations recueillies est accessible à tous.

• La biodiversité dans notre commune

Le Parc du Pilat vient de réaliser une synthèse des espèces animales et végétales présentes dans chacune de ses 50 communes : **l'Atlas de la biodiversité communale (ABC)**.

Chacune de ses espèces est importante pour maintenir la qualité de vie humaine. Leur protection est donc vitale.

Aux Haies, il y a 717 espèces animales ou végétales différentes. 24 d'entre elles sont menacées de disparition (inscrites sur la liste rouge régionale UICN - Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Certains milieux naturels ont été identifiés comme particulièrement intéressants pour la biodiversité :

- Les boisements sont majoritairement naturels, avec gestion forestière axée sur de la futaie jardinée, favorable à la diversité biologique.
- Les prairies naturelles représentent une part importante des milieux ouverts agricoles et abritent une flore d'une grande diversité.
- Des éléments anthropiques (murets, ponts, bâti ancien, tunnels...) sont accueillants pour la biodiversité (reptiles, chiroptères, plantes...).

Certaines pressions pèsent sur ces milieux et fragilisent la richesse écologique qu'ils abritent. C'est le cas par exemple de :

- la gestion intensive de la forêt, par plantations / coupes rases, parfois sur des parcelles de boisements naturels ou de prairies
- la modification des prairies naturelles par modification des pratiques (fauche plus précoce, fertilisation...) ou disparition au profit des prairies temporaires
- la perte de cavités, habitats potentiels pour de nombreuses espèces (chevêche, chauve-souris..) dans le bâti (habitations, ouvrages...) lors des rénovations

Pour protéger la richesse naturelle de notre commune, le Parc préconise de limiter les pressions qui pèsent sur les milieux.

Retrouver les fiches de la biodiversité pour les 50 communes du Pilat sous ce lien :

<https://www.parc-naturel-pilat.fr/nos-actions/milieux-naturels/pilatbiodiv/>

• Un nouveau poster biodiversité

Pour donner à voir toute la richesse des espèces présentes dans le Pilat, le Parc vient d'éditer un poster dédié à la faune et la flore. C'est une création originale, réalisé par Gisèle Jacquemet, artiste du Pilat, à partir de portraits d'animaux et de fleurs que l'on croise dans le Pilat.

Vous pouvez acheter ce poster à la maison du Parc ou auprès de l'Office de tourisme du Pilat.



*Les milieux naturels sont des espaces homogènes où une association spécifique de plantes se développe.

Histoire

NOTRE MAIRIE

» HISTOIRE DES MUNICIPALITES

L'Assemblée Nationale, par le décret du 14 décembre 1789, signé par le Roi Louis XVI, réorganise la structure administrative des communautés d'habitants de l'Ancien Régime qui deviennent les communes.

L'Assemblée ordonne, par le décret du 15 janvier 1790, la division du territoire français en 83 départements, chacun d'eux étant partagés en districts, les districts en cantons et les cantons en municipalités.

Au lendemain de la Révolution, en 1790, Les Hayes qui n'était qu'une paroisse va devenir commune au même titre que 44 000 autres municipalités. Désormais, toutes les assemblées d'habitants, quelle que soit leur importance, ont la même organisation municipale, avec un maire et des conseillers élus à leur tête.

Pour cette première élection, le suffrage censitaire est la règle, c'est-à-dire qu'il faut payer un impôt au moins égal à 3 journées de travail. L'électeur est déclaré «citoyen actif».

La durée du mandat du maire est de deux ans et les élus doivent payer un impôt équivalent à 10 journées de travail.

Le 20 septembre 1792, l'Assemblée législative vote le transfert des registres d'Etat civil de l'Eglise à l'Etat, des prêtres aux maires, substituant la notion de commune à celle de paroisse. Les actes sont désormais signés par l'Officier d'Etat civil. Le responsable du registre devra être choisi pour sa compétence : savoir lire et écrire, être appliqué et consciencieux.

C'est le 5 avril 1884, qu'une loi sur l'organisation municipale (encore en vigueur) est promulguée, qui régit le principe de l'élection du maire et des adjoints par le conseil municipal, quelle que soit l'importance de la commune. Elle fixe le mandat à quatre ans, durée portée le 10 avril 1929 à six ans. Cette loi de 1884 favorise la construction de mairies-écoles. Les communes doivent fournir le logement des maîtres et le matériel scolaire.

» NOTRE MAIRIE

A partir de 1790, année de création des municipalités, le domicile du maire faisait office de mairie et l'auberge était souvent le lieu de réunion et de délibération du conseil municipal.

A la fin du 19^e siècle, un bâtiment communal avec une école au rez-de-chaussée et une mairie au 1^{er} étage fut construit.



L'unique salle était occupée par la mairie, tantôt bureau du maire, secrétariat de mairie, salle du Conseil, bureau de vote, salle des mariages, salle du cadastre, etc.

A la fin des années 1970, quand la nouvelle école fut construite, la mairie située au 1^{er} étage du bâtiment communal fut transférée au rez-de-chaussée pour en faciliter l'accès.

Les locaux devenant exigus, une nouvelle mairie moderne et fonctionnelle fut construite en 1999. C'est la mairie actuelle.



LES MAIRES DES HAIES DE 1790 A CE JOUR :

2020	en cours	Thierry SALLANDRE
2014	2020	Laurence LEMAITRE
1990	2014	Albert MARIN
1977	1990	Maurice GELAS
1950	1977	Jules GELAS
1950	1950	Etienne POULAT
1935	1950	Léonard JOURNOUD
1929	1935	Jean-Pierre Eugène FOISON
1919	1927	François GRENOUILLER
1908	1919	Claude BRUN
1904	1908	Jacques-Etienne PLASSON
1891	1904	Jean PARET
1878	1891	Louis BALAS
1871	1878	Jean PARET
1870	1871	Claude Félix PARET
1839	1870	Jean PARET
1800	1839	Jean-Claude BALAS
1798	1800	Antoine THONNERIEUX
1796	1798	Jean-Claude HEMAIN
1795	1796	Jean POULAT
1792	1795	Jean-Claude HEMAIN
1790	1792	Estienne Bernard BALAS

Ainsi va la vie

NAISSANCES 2021



- **ZENATI CREMILIEUX Zélie Mélody Michelle Maryline** Née le 10 janvier 2021 VIENNE



- **ODDOU Léna** Née le 30 mai 2021 à VIENNE



- **MATEUS LEBRE Lorenzo** né le 13 octobre 2021 à Vienne

- **BERTHIER Paul Alphonse** Né le 1^{er} septembre 2021 à VIENNE

MARIAGES



- **HEUZÉ Laurent et FONT alexandra** le 28 août 2021



- **FAURE Clément et MESTRE Alexia** 06 novembre 2021

DECES FIN 2020 (après impression du bulletin)

- **Madame Aimée Marie TOUCHANT** épouse BOSVERT le 30 décembre 2020 à Saint-Pierre-de-Bœuf
- **Madame KAISER** (épouse LOUP) Monique François Charlotte décédée le 25 décembre 2020

DECES 2021

- **Roger Pierre MAYOUX** le 12 mars 2021 à CONDRIEU
- **Gérard Raymond DURANTON** le 15 mai 2021 à LES HAIES
- **Michel Alexis LAPKINE** le 31 juillet 2021 à LES HAIES
- **Lionel MESTRE** le 03 août 2021 à PIERRE-BÉNITE

Vous les connaissez ?



Charpente . Couverture . Zinguerie
Le bourg 42410 CHUYER Tél : 04 74 87 80 72



Groupama
la vraie vie s'assure ici

► **À CONDRIEU**
10, RUE JEAN PEYRET
Tél. **09 74 50 34 15**

Prix d'un appel local à partir d'un fixe

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne 50 rue de Saint-Cyr 69251 Lyon cedex 09 - 779 838 366 RCS Lyon
Entreprise régie par le Code des Assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 61 rue Talbot - 75009 Paris.

Entreprise ROBERT Patrick

Travaux Publics - Terrassement
Assainissement - VRD

Tél. 04 74 59 55 10
patrick.robert69@orange.fr

1220 Chemin des Maisons Blanches - 89420 TUPIN ET SEMONS



L'esprit Pro au service des particuliers.
du lundi au vend. 8/12h et 14/18h, samedi 8/12h.

Parcs & Jardins

Choisissez votre énergie
Essence ou Electricité

Dépôt de gaz . Station Service 7/7- 24/24
69420 Longes 04 72 49 22 70 www.colinet.fr

COMMERCE AMBULANTS

• **Alain Pizza**
Parking du Pilon
vendredi, samedi et dimanche à partir de 18h
Tél. **06 27 77 11 88**

• **Bio mobile**
Livraison de courses à domicile, 100% bio,
locales et vrac
contact@bio-mobile.fr

• **Coif' en bulles - Salon de coiffure**
Place de la mairie des Haies, un mardi tous
les 15 jours et un samedi par mois, selon le
calendrier disponible sur le site internet :
<https://coifenbulles.wordpress.com>
Tél. **06 23 16 43 02**

• **La roulotte des saveurs**
Epicerie, produits du terroir, pain... Vente à
domicile sur commande
Place de la mairie des Haies le mardi de 16h à
18h
Tél. **06 14 25 69 45**
Adresse mail : laroulottedessaveurs@gmail.com

**CHAUFFAGE
PLOMBERIE
MATHEVON**



INSTALLATION CHAUFFAGE
FUEL - GAZ - BOIS
PAC - PLOMBERIE - SANITAIRE
04 72 24 93 33
MATHEVON Frédéric - 69420 LONGES
chauffage-plomberie-mathevon.e-monsite.com

S.A.R.L RD SERVICES
472 Chemin des Varines 69420 LES HAIES

Fourniture et pose de toutes menuiseries extérieures :



NEUF ET RENOVATION
PVC
ALUMINIUM
BOIS
BOIS/ALU

Agréée QUALIBAT / RGE

Guillaume CHAVAS ☎ : 06 59 02 69 21 @ : guillaumechavas@gmail.com
Pierre-Michel CHAVAS ☎ : 06 08 32 55 31 @ : pmchavas@gmail.com

CPR42

COMPTOIR
PROFESSIONNEL
RHODANIEN

* FABRICATION
FLEXIBLES
HYDRAULIQUES

335, Route de Verlieu
42410 ST-MICHEL S/RHONE

* FOURNITURES
INDUSTRIELLES

04 74 56 43 38

Acier Visserie
Lavage Haute-Pression
Outillage Electroportatif

comptoir42@orange.fr

MDC

Vente et maintenance informatique

MicroD'clic

2, rue Eugène Genet
69420 Condrieu

contact@micro-dclic.fr
www.micro-dclic.fr

04 74 20 91 88

STATION SERVICE POLI PATRICE

LIVRAISON DE FUEL, G.N.R
GAZOLE À DOMICILE

943 ROUTE DE BEAUCAIRE - 69700 LOIRE SUR RHÔNE
TÉL. 04 78 73 90 40 - PORT. 06 30 33 14 96

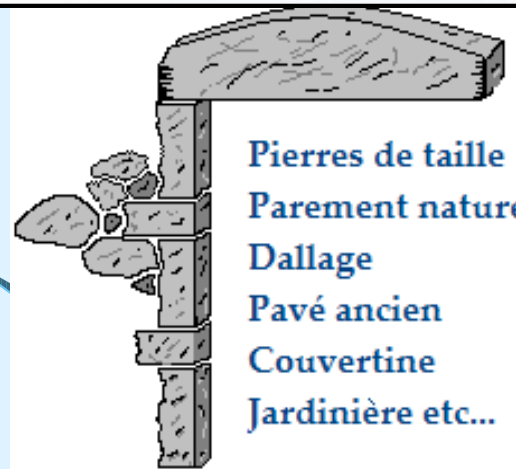
TIMBOUT PIERRES

2006 rte de timbout

69420 LES HAIES

04 74 87 80 46 / 06 18 25 62 99

timboutp@orange.fr



Vous les connaissez ?



Produits & services adaptés de la TPE à la PME.

Conseils • Services • Matériels
Logiciels • Formations



04.74.78.04.52

contact@ubeda-informatique.com



MAINTENANCE - DÉPANNAGE - PLOMBERIE

Chaudières Fioul et Gaz toutes marques
Remplacement de Chaudières
Pose d'adoucisseurs d'eau

400 Les Acacias
69420 LES HAIES



*3 techniciens
à votre service*

**Laurent GARDE
Tél. 04 74 59 37 51**



SVT Salaisons et Viandes de Tradition

LYONNET André 06 78 92 35 71
 RAGINEL Olivier 06 78 92 43 22
 Boucherie Charenterie Salaison
 2 rue de la petite vitesse 42800 Rive de Gier
 04 77 73 51 63 e mail : sv42@orange.fr

BUFFIN TP

Terrassement - Réseaux - Goudronnage
 Courts de tennis - Terrains sportifs
 Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

Tel : 04 74 56 03 20 www.groupe-buffin.fr

6 9 4 2 0 AMPUIS

 **Central Garage d' Ampuis** 
 Jean-Claude GABERT

RENAULT



Lundi au Vendredi
 7h30 - 12h
 13h30 - 19h

Samedi
 7h30 - 12h

Réparateur agréé
RENAULT - DACIA - LOUEURS

Réparation et entretien
toutes marques

Carrosserie

Vente véhicules
neufs et occasions
toutes marques



Central Garage d' Ampuis,
une équipe dynamique, présente depuis plus de 35 ans!

Tél : 04 74 56 10 02

Mail: centralgaragedampuis69@gmail.com

**OCCASIONS - NEUVES - TOUTES MARQUES -
 ENTRETIEN - CARROSSERIE - PNEUMATIQUES**

Vous les connaissez ?

Vous les connaissez ?

Atelier Floral Pollen
31, route de Saint Appollinard
42520 MACLAS
04.74.48.32.14
saslesepiphytes@orange.fr

REPAIRE-BIKE
ATELIER VÉLOS
MOBILE & MAGASIN
WWW.REPAIRE-BIKE.FR | 06 03 734 702

PASCAL THENIERE

**Zinguerie
neuf et rénovation**

**Pose de fenêtre de toit
Petits travaux de couverture**

La Chaize
42410 PÉLUSSIN

**Tél. 04 74 48 60 18
06 03 45 26 72**

pascaltheniere@gmail.com



PH. SABOT

AGRI-ENVIRONNEMENT

E-mail : agri-environnement69@orange.fr



**637 LA GROSSE GRANGE
69420 LES HAIES**

06 87 35 78 35 04 74 87 86 82

Création graphique : www.pointedazur.com

Dates à retenir en 2022

JANVIER

- **Vendredi 7 à 19h** : Vœux du Maire à la salle des fêtes
- **Vendredi 14 de 17h30 à 20h30** : Soirée jeux avec le ludomobile à la salle des fêtes
- **Dimanche 16 à 12h** : Repas des aînés
- **Dimanche 30** : Matinée boudin du Sou des Ecoles

MARS

- **Courant mars** : Sabodet patates des Zazous
- **Vendredi 4 de 10h à 18h** : Journée jeux avec le ludomobile à la salle des fêtes
- **Samedi 5 de 9h à 15h** : déchèterie mobile sur le parking du cimetière
- **Dimanche 6 à 12h** : Choucroute de l'association Les Haies en Fleurs
- **Dimanche 6** : Matinée moules-frites organisées par l'ASQV FOOT à l'espace Pierre Bret à Trèves
- **Vendredi 11** : Carnaval du Sou des écoles
- **Vendredi 18** : Fête du court métrage proposé par l'Association Culturelle

AVRIL

- Soirée café-théâtre « Pied Rouge », de et par Perrine Rouland proposée par l'Association Culturelle (date à définir)
- **Samedi 2 à 20h** : Concert annuel de la chorale des 4 Vents au Fautre
- **Nuit du 30 avril et journée du 1^{er} mai** : Troc de la traditionnelle fleur du 1^{er} mai contre des œufs par les Zazous

MAI

- **Samedi 7** : Marché aux fleurs, randonnée, matinée sabodet organisés par le Sou des Ecoles
- **Dimanche 8** : Omelette offerte par les Zazous
- **Dimanche 8 à 11h** : Commémoration de la fin de la 2^{ème} guerre mondiale
- **Lundi 23** : Pétanque concours officiel vétérans en doublette mixte (réservé aux licenciés > 55 ans)
- **Vendredi 20** : Fête des voisins

JUIN

- **Samedi 11** : Fête du foot organisée par l'ASQV FOOT au Fautre
- **Lundi 13** : Pétanque concours officiel vétérans en triplette mixte (réservé aux licenciés > 55 ans)
- **Lundi 27** : Pétanque concours officiel vétérans en doublette (réservé aux licenciés > 55 ans)

JUILLET

- **Vendredi 1** : Kermesse du Sou des Ecoles
- **Dimanche 31 à 10 h** : Assemblée générale de l'ACCA

AOÛT

- **Semaine du 9 au 13** : Tournée des brioches par les Zazous (du 9 au 11 dans les hameaux, le 12 et 13 au village)
- **Vendredi 12 - samedi 13 - dimanche 14** : Vogue et 3 bals des Zazous
- **Samedi 13** : Pétanque « challenge de la St Laurent » par les associations réunies
- **Dimanche 14** : Pétanque « challenge de la municipalité » par les associations réunies
- **Dimanche 14** : Paëlla à 19h et enterrement de la vogue à minuit
- **Lundi 15** : Concours de pétanque « coupe du 15 août »

SEPTEMBRE

- **Samedi 3 et 10 de 15 à 18h** : Remise des chèques pour les locations de terrains par l'ACCA à la cabane des chasseurs.
- **Samedi 10 de 9h à 15h** : Déchèterie mobile sur le parking du cimetière
- Pétanque but d'honneur (date à définir)
- Pétanque concours des vendanges / TELETHON (date à définir)

NOVEMBRE

- **Vendredi 11 à 11h** : Commémoration de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, exposition et vote du concours photo 2022

Numéros utiles

SERVICES PUBLICS :

• ALLO SERVICES PUBLICS

Tél. 39 39.

Service renseignements administratifs de 8h30 à 18h15 en semaine prix de l'appel depuis téléphone fixe
<http://www.service-public.fr/>

• Cantine/Garderie des Haies

Tél. **04 74 54 74 61**

(avec répondeur)

• Centre des impôts de Givors

1 rue Jacques Prévert
69700 Givors
Tél. **04 72 49 52 60**

• Service Territorial Sud (DDT Service Sud du Nouveau Rhône)

39 avenue de Verdun
69440 Mornant
Tél. **04 78 44 98 00**

• Ecole des Haies

393 Champs Blancs
69420 Les Haies
Tél. **04 74 87 86 07**

• Gendarmerie

1 rue Jean Julien Chapelant
69420 Ampuis
Tél. **04 74 56 10 26** ou **17**

• La Poste

1 rue des côtes du Rhône
69420 Condrieu
Tél. **36 31** (numéro non surtaxé)

• Maison du Département

(Maison des Services Publics)
1 Place des Droits de l'Homme
69420 Condrieu
Tél. **04 78 02 34 90**

• Perte ou vol de Carte bancaire

Tél. **0 892 705 705**

• Pôle Emploi

18 rue Jacques Prévert
69700 Givors
Tél. **3949** (prix appel + service gratuit)
<http://www.pole-emploi.fr/>

• Préfecture du Rhône

106 rue Pierre Corneille
69419 Lyon cedex 03
Tél. **04 72 61 61 61**
<http://www.rhone.gouv.fr/>

• Vienne Condrieu Agglomération

Espace Saint-Germain
Bâtiment Antarès
30, avenue Général Leclerc
38200 Vienne
Tél. **04 74 78 32 10**

SANTÉ, SERVICES MÉDICAUX ET D'URGENCE

• Centre anti poison de Lyon

Tél. **04 72 11 69 11**

• Docteurs Gaillard-Bruyère, Bourdel, Pinto, Injar, Coupat Maison de santé

45 Grande Rue
69420 Condrieu
Tél. **04 37 04 60 10**

• Docteur VIGNERON

9 avenue Charles de Gaulle
69420 Condrieu
Tél. **04 74 59 53 39**

• Hôpital local de Condrieu

10 rue de la Pavie
69420 Condrieu
Tél. **04 74 78 74 00**

• Hôpital de Vienne Lucien Hussel

Montée du Docteur CHAPUIS
38200 Vienne
Tél. **04 74 31 33 33**

• Infirmières

Maison de santé
45 Grande Rue
69420 Condrieu
Tél. **04 74 59 85 51**

• Séverine Duc

390 Grand Rue
69420 Longes
Tél. **06 35 13 44 42**

• Laboratoires d'Analyses Médicales

8 rue de l'Industrie
69420 Condrieu
Tél. **04 74 56 65 66**

• Maison de retraite du Vernon

Chemin de la Pavie
69420 Condrieu
Tél. **04 74 59 58 53**

• Pharmacie des Lônes

32E rue nationale
69420 Condrieu
Tél. **04 74 59 50 30**

• Pharmacie de garde

Tél. **32 37** (0.35 €/mn)

• Pompiers

Tél. **18**

• Sages-femmes :

Maison de santé
45 Grande Rue
69420 CONDRIEU
Tél. **09.54.43.72.53**
Orianne BLANC
Elodie CLEMENT
Anne VALLEIX

• SAMU (urgences médicales)

Tel. **15**

• Vétérinaire (clinique)

31 route Nationale
69420 Condrieu
Tél. **04 74 56 67 46**

• Mairie des Haies

450 rue des champs blancs
69420 LES HAIES
mairie@leshaies.fr
Site internet :
<http://www.leshaies.fr>
Tél. **04 74 56 89 99**

Horaires d'ouverture :

lundi et mercredi de 13h30 à 17h
mardi de 8h30 à 12h
vendredi de 16h30 à 19h
(Permanences du maire et des adjoints)